

Sous-série 5 H 3

Répertoire numérique détaillé

Juillet 2013

Inventaire réalisé par Sabrina Tavernier

Dates extrêmes : mai 1914 – mai 1929

Importance matérielle : 10 cartons

Conditions d'accès : Libre

Présentation du contenu du fonds

La série 5 H 3 présente un ensemble de documents administratifs émis ou reçus par la municipalité d'Ivry-sur-Seine durant la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin des années mille neuf cent vingt. Nous y trouvons en grande majorité des documents relatifs aux questions des réquisitions militaires, des secours et des dons – privés ou particuliers – apportés aux familles nécessiteuses, mais également tout document rendant-compte de l'application d'une nouvelle loi, de l'explication des démarches à suivre par les populations pour bénéficier de renseignements ou d'aide de la part de la municipalité ; enfin un nombre assez remarquable de courriers issus de la préfecture de la Seine encourageant la simplification des démarches administratives, préconisant la stricte observance des délais ainsi que le ménagement moral et financier des administrés.

Plusieurs sortes de documents administratifs ou juridiques constituent ce fonds, et premièrement une quantité non négligeable d'Etats nominatifs, de registres, de listes numériques, de bordereaux, d'avis de décès ; nous y trouvons des circulaires, des ordonnances, des brochures, des procès-verbaux, des extraits des délibérations du conseil municipal de la ville. Nous y trouvons également des copies et originaux de lettres d'Ivryens ou d'entreprises ivryennes adressées au maire. Le fond présente une succession remarquable de documents relatifs à des affaires concernant directement la mairie d'Ivry et parmi lesquelles nous retrouvons l'affaire Desmarais – un conflit entre le ministère de la guerre et la municipalité au sujet du remboursement des réquisitions accomplies dans l'entreprise Desmarais – ainsi que l'affaire des pillages d'août 1914, des familles Gouth, Olier, et Zaepffel.

5 H 3-1

Réquisitions militaires

Etat nominatif des habitants de la commune d'Ivry-sur-Seine qui ont droit au paiement de prestations fournies à l'autorité militaire, par suite de réquisitions.

1914-1918

- Service des Transports : trente-cinq bordereaux.
- Service de l'Artillerie : deux bordereaux
- Service du Chauffage et de l'Eclairage : quatre bordereaux
- Service des Fourrages : deux bordereaux
- Service du Génie : sept bordereaux
- Service de l'Habillement et des Campements : quatre bordereaux
- Service des Harnachements : trois bordereaux
- Service des Hôpitaux : un bordereau
- Service des Vivres : six bordereaux.

5 H 3-2

Réquisition à payer en 1914.

- Service de l'Artillerie : un bulletin
- Service du Chauffage et Eclairage : un bulletin
- Service des Fourrages : deux bulletins
- Service du Génie : quatre bulletins
- Service de l'Habillement et des Campements: six bulletins
- Service des Harnachements : cinq bulletins
- Service des Hôpitaux : un bulletin
- Service de la Remonte (chevaux et mulets) : quatre bulletins
- Service des Transports : vingt-six bulletins
- Service des Vivres : six bulletins
- Service des Voitures attelées : vingt-quatre bulletins
- Ordre de reversement : deux bulletins

Réquisitions payées en 1915 : justificatifs.

- De toutes nature : deux bulletins
- Service de l'Artillerie : un bulletin
- Service du Chauffage et Eclairage : cinq bulletins
- Service des Couchages et Ameublement : deux bulletins
- Service du Génie : trois bulletins
- Service de l'Habillement et des Campements : un bulletin
- Service des Harnachements : un bulletin
- Service des Lits militaires : un bulletin
- Service de la Remonte : six bulletins
- Service des Transports : dix-sept bulletins
- Service des Vivres : trois bulletins
- Reçu tenant lieu des bons du Trésor : un bulletin
- Récépissés d'un objet chargé ou recommandé à remettre au déposant : trois bulletins

- Bordereau énumératif des pièces adressées par le soussigné Maire, sous-Intendant Maître de 2^e classe, à Monsieur le receveur municipal d'Ivry-sur-Seine.

Réquisitions payées en 1916. Pièces justificatives, duplicata.

- Bordereau des sommes payées en Capital et Intérêts
- Service de l'Artillerie : trois bulletins
- Service du Chauffage et Eclairage : un bulletin
- Service des Couchages et Ameublement : deux bulletins
- Service des Transports : deux bulletins

Réquisitions militaires paiements faits en 1917 : doubles.

- Service de l'Artillerie : deux bulletins
- Service du Chauffage et de l'Eclairage : un bulletin
- Service des Couchages et Ameublement : vingt-cinq bulletins
- Service des Transports : deux bulletins
- Service des Vivres : un bulletin
- Ordre de reversement : un bulletin

Réquisitions militaires. Etat des sommes payées en 1918

- Service de l'Artillerie : un bulletin
- Service des Couchages et Ameublement : deux bulletins
- Service des Vivres : cinq bulletins
- Billets de logement : un
- Etat numérique récapitulatif de la troupe qui a cantonné dans la commune d'Ivry-sur-Seine. Cantonnement de Monsieur Allaire, 27 rue Parmentier, années 1915-1916-1917-1918.

Réquisitions militaires. Circulaires.
1914-1916.

- Courrier de M. Delanney, préfet de la Seine aux maires des arrondissements de Paris et communes de la Seine. (août 1914)
- Courrier du service des affaires militaires, réquisition d'automobiles. (24 octobre 1914).
- Courrier du service des affaires militaires, en deux exemplaires du préfet de la Seine L. Aubanel aux maires des arrondissements de Paris et Communes du département de la Seine. (9 octobre 1914).
- Courrier du Service des affaires militaires aux maires des arrondissements de Paris et des communes du département de la Seine. Réquisitions militaires. (20 août 1914)
- Instruction pour l'application du décret du 29 septembre 1914 modifiant les prescriptions relatives à la réquisition des animaux en ce qui concerne les conditions d'âge, la fixation des prix et le mode de paiement. (24 octobre 1914)
- Courrier de l'entreprise Camus Duchemin et Cie « négociants industriels » (Ivry-Port) au maire d'Ivry-sur-Seine. Demande de règlement d'une réquisition de bois. (20 avril 1915)
- Lettre manuscrite au crayon de papier de la manutention militaire au sujet du règlement réclamé par l'entreprise Camus Duchemin et Cie. (28 janvier 1915)
- Courrier de la Direction Générale des Approvisionnements de Siège. Réponse à M. le maire d'Ivry au sujet des réquisitions de bois et de chauffage faite par la commune d'Ivry-sur-Seine. (12 décembre 1914)

- Courrier du sous-Intendant militaire Grain au directeur de la maison Camus et Duchemin. Demande de justification de pièces comptables au sujet d'une réquisition de bois en août 1914. (13 février 1915).
- Courrier du directeur de l'entreprise Camus et Duchemin au maire d'Ivry au sujet de la réquisition de bois d'août 1914. (16 février 1915)
- Pièces comptables de l'entreprise Camus et Duchemin justifiant les réquisitions du mois d'août 1914
- Lambeau de courrier réfutant la validité des pièces justificatives de l'entreprise Camus et Duchemin
- « Bois voituré par la maison Chabin », liste manuscrite.
- Lettre du sous-Intendant militaire de Lombares au maire d'Ivry-sur-Seine. Ordre de réquisition de la brasserie Richard frères. (6 août 1914)
- Lettre du capitaine Dogny de la commission de réquisition au maire d'Ivry. Règlement des réquisitions faites dans la commune. (2 janvier 1915)
- Lettre du colonel Jacquillat, commandant au Parc d'Artillerie de la place de Vincennes, au maire d'Ivry. Liste des administrés réquisitionnés (12 novembre 1914)
- Réquisitions opérées dans la commune d'Ivry-sur-Seine sur M.M Caplen et Bauer. (16 décembre 1915)
- Courrier du directeur des affaires départementales au maire d'Ivry. Irrégularités constatées dans les pièces justificatives fournies à l'appui d'un état de réquisition par l'entreprise Lemoine. (17 mai 1915)
- Courrier du préfet L. Aubanel aux maires des arrondissements de Paris et des communes suburbaines. Retard dans la transmission des dossiers de réquisition. (3 juin 1915)
- Courrier du sous-Intendant militaire au maire d'Ivry-sur-Seine. Litiges au sujet des réquisitions. (15 janvier 1915).
- Bulletin de correspondance adressé au maire d'Ivry. (4 mars 1915)
- Réclamation des Etas C bis. Courrier de l'Intendant Grain au maire d'Ivry. (14 janvier 1915)
- Lettre de réclamation de M. Defforey au maire d'Ivry au sujet d'une réquisition mal remboursée. (24 octobre 1914)
- Lettre du chef de bataillon Yanez, service des dépôts coloniaux, au maire d'Ivry. Demande de véhicules et d'animaux pour la constitution d'un bataillon de campagne. (15 avril 1915)
- Lettre du préfet de la Seine aux maires des communes suburbaines au sujet de la création d'une « commission de liquidation de réquisitions ». (12 juillet 1916)
- 4 télégrammes datant des 21 et 28 août 1914 ; du 22 février 1915 et du 7 août 1916.

5 H 3-3

Etat nominatif des veuves et orphelins de la guerre

- Etat nominatif des veuves de la guerre domiciliées à Ivry-sur-Seine.
- Etat nominatif des orphelins de la guerre domiciliés à Ivry-sur-Seine.
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires des communes suburbaines appelant les veuves et orphelins de guerre à réclamer leurs droits à une pension. (24 janvier 1917).
- Accusé de réception des démarches administratives engagées par les soldats et les veuves de la guerre.

Tableau des morts au Champ d'Honneur. 1918-1921

- Projet d'un tableau commémoratif des Morts au Champ d'Honneur par la commune d'Ivry-sur-Seine. Vote d'un crédit de 5490 Frs pour la conception dudit tableau. (17 février 1918).
Est joint au document le devis (manuscrit) d'Arthur Raepsaet, fournisseur et futur concepteur du tableau, résidant au 97 rue de Charonne à Paris. (1er février 1918).
- Procès-verbal de réception du tableau des Morts au Champ d'Honneur par l'architecte communal M. Barberousse. Lettre manuscrite (21 mars 1921).
- Décompte des travaux exécutés pour fourniture d'un Tableau des Morts au Champ d'Honneur. (23 mars 1921).
- Registre des délibérations du conseil municipal. Approbation du décompte général des frais relatifs au tableau d'honneur. Dépassement de crédit de 902 Frs et 85 centimes accordé. (25 mars 1921).

Circulaires, renseignements aux familles 1915-1923

- Brochure. Instructions sur le fonctionnement du service des renseignements avec lettre du Préfet de la Seine. (21 août 1914).
- Courrier du Préfet de la Seine au maire d'Ivry. Modalités du service de renseignements des familles de soldats partis au front. (17 août 1914).
- Télégramme. En vue de remédier aux lenteurs du service des renseignements, le Préfet invite les maires du département à respecter une nouvelle procédure relatives aux demandes de renseignements. Centralisation des demandes qui ne sont plus traitées par les mairies mais par la préfecture. (18 octobre 1914).
- Courrier du contrôleur général Bossut, chef du bureau des renseignements au maire d'Ivry-sur-Seine. Proposition de nouvelles mesures à adopter face aux dysfonctionnements du système de renseignements instauré en août 1914. (12 novembre 1914).
- Courrier du contrôleur général Bossut, chef du bureau des renseignements au maire d'Ivry-sur-Seine. Changement d'adresse du bureau de renseignements. (3 janvier 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département, encourageant les nouvelles mesures prises par le contrôleur général Bossut et engageant les maires du département à les suivre. (12 novembre 1915).
- Courrier confidentiel du Préfet de la Seine à messieurs les maires du département. Injonction du Préfet à ne pas donner d'informations aux associations allemandes recherchant leurs disparus. (9 décembre 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires des communes du département. Injonction à respecter la procédure et les délais réglementaires relatifs aux demandes de renseignements. (21 décembre 1915)
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Injonction du Préfet aux maires à répondre aux demandes d'enquêtes émanant des associations de rapatriement des enfants en régions envahies. (15 janvier 1916).
- Lettre du Préfet aux maires du département de la Seine. Création d'un « bureau des affaires indigènes » consistant à orienter les militaires originaires d'Afrique du Nord dans leurs demandes et leurs démarches. (28 juillet 1916).
- Lettre du Préfet aux maires du département de la Seine. Création d'un comité prenant en charge les mutilés et réformés de guerre. Les maires sont invités à dresser une liste des mutilés et réformés de leur commune et d'inviter ceux-ci à prendre connaissance du sous-comité se chargeant des questions de rééducation professionnelle. (1er août 1916).
- Lettre du Préfet aux maires du département. Rappel des règles à suivre dans l'attribution des colis individuels pour venir en secours aux prisonniers de guerre nécessiteux. (15 novembre 1916).
Est joint une seconde lettre du Préfet aux maires, relative à la composition des colis pour prisonniers de guerre. Aliments, denrées interdites ; quantités tolérées etc. (25 octobre 1916)

- Lettre du Préfet aux maires du département. Rappel à l'ordre des communes qui ne répondent pas aux demandes des associations de rapatriement des enfants restés en régions envahies et notamment à « L'Office de Renseignement pour les Familles Dispersées » siégeant 27 avenue de l'Opéra. (22 novembre 1916).
Est jointe la liste des principaux établissements rattachés à l'Office Départemental. (22 octobre 1916).
- Lettre du Préfet de police. Nouvelles dispositions concernant la circulation des hommes dans les régions soumises au régime spécial de l'état de siège. Indications des démarches à suivre pour se rendre dans l'une de ces régions. (10 janvier 1917)
- Lettre du Préfet aux maires du département de la Seine. Circulation en franchise des correspondances et documents divers échangés entre les présidents des Comités régionaux et locaux constitués en vue de provoquer les versements d'or à la banque de France. (21 avril 1917).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Invitation à communiquer directement aux familles de leur commune les avis officiels de décès. (20 décembre 1918)
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Demande de communication des diverses institutions de rééducation agricole des mutilés et blessés de guerre. (18 juin 1918).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Publication de listes de militaires morts pour la France. Modalités requises pour faire figurer « mort pour la France » dans l'acte de décès d'un militaire. (8 août 1919).
- Courrier de L. Bellier, président du comité départemental des mutilés et réformés de la guerre au maire d'Ivry. Changement d'adresse du comité qui déménage au 7 rue des Minimes, Paris. (12 juin 1920).
- Lettre du directeur des affaires départementales, Mr. Jouhannaud aux maires des communes de la Seine. Invitation aux maires d'adresser à la direction des affaires départementales un état nominatif contenant la date de naissance et la profession de tous les morts et disparus de leur commune durant la guerre, en vue d'une étude statistique prévue par le ministère de l'Intérieur. (7 janvier 1921).
- Courrier manuscrit du chef de Bataillon Eramiel (?) commandant d'armes d'Ivry, en réponse au maire de ladite ville. La requête de monsieur le maire d'organiser un piquet en l'honneur de quatre militaires morts au front ne peut être honorée par le commandant, les honneurs aux soldats, collectifs, ne pouvant être rendus qu'à leur arrivée en gare d'Ivry. (15 avril 1921)
- Lettre du directeur des affaires départementales, Mr. Jouhannaud aux maires des communes de la Seine. Distribution gratuite, pour les familles des militaires inhumés en Belgique, de cartes des cimetières français dudit pays. (8 août 1921).

- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département mandant le décompte des morts, des veuves, des pupilles de la nation et des mutilés de guerre de leur commune. (26 avril 1922)
- Lettre de M. Félix, sous-directeur des affaires départementales aux maires du département. Publication de tableaux d'objets recueillis en vue de permettre l'identification des corps de militaires non identifiés. (31 août 1922).
- Lettre de M. Jouhannaud, directeur des affaires départementales aux maires du département. Nouvelle publication de tableaux d'objets recueillis en vue de permettre l'identification des corps de militaires non identifiés. (24 octobre 1922).
- Lettre de M. Jouhannaud, directeur des affaires départementales, aux maires du département. Demande d'un état nominatif des pupilles de l'Assistance publique tués en Allemagne et qui habitaient la commune, afin de les ajouter aux monuments commémoratifs de chacune desdites communes. (4 novembre 1922).
- Lettre de R. Martzloif, directeur du matériel et des services administratifs de l'enseignement aux maires des 20 arrondissements de Paris et des banlieues suburbaines. Publication d'un affichage pour l'identification des militaires morts pour la France à afficher dans chaque commune. (13 novembre 1922).
Est joint au document l'affiche des objets identifiables.

- Lettre de M. Jouhannaud, directeur des affaires départementales, aux maires du département. Transmission aux familles des renseignements concernant le déplacement des tombes militaires. (13 janvier 1923).
- Quatrième tableau indiquant les villes sièges de dépôts. (affiche).
- Courrier de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette adressé à « Monsieur le directeur » auquel est jointe une brochure contenant tous les morts identifiés du combat de 1914-1915 sur le front d'Artois. (le 20 octobre 192 ?).
- Liste des militaires morts pour la France du 1^{er} Octobre 1916 à ce jour (?).
- Carnet noir renfermant une liste des morts, blessés, disparus et « divers » avec les dates de décès et les adresses des défunts, daté du 10 septembre 1915.

Avis de Décès 1914-1919 par ordre alphabétique.

3 H 3-4

Affaire Desmarais 1914

- Enveloppe de la mairie d'Ivry. Certifications du maire attestant des réquisitions militaires faites auprès de l'entreprise Desmarais. Quinze billets dont trois manuscrits. Réquisitions : litres d'essence et huile de moteur, voitures. Dates extrêmes : 4 août 1914-1^{er} septembre 1914.
- Bordereau des mémoires remis à la mairie d'Ivry avec ordres de réquisitions et reçus joints de l'entreprise Desmarais. On y trouve la déclaration de quatre-vingt-neuf réquisitions pour quatre-vingt-dix-sept reçus, « soit huit fournitures faites suivant les reçus délivrés sans réquisitions et reçus joints ». (15 septembre 1914).
- Reçu de l'entreprise Desmarais attestant avoir remis à la mairie d'Ivry un mémoire s'élevant à la somme de sept mille deux cent quarante-sept francs quatre-vingt-cinq centimes avec treize ordres de réquisitions et treize reçus de fournitures requises. (24 septembre 1914).
- Courrier de la mairie d'Ivry non cacheté, adressé au ministère de la guerre (?) au sujet du remboursement en numéraire de la maison Desmarais. (4 Octobre 1914).
- Bordereau des pièces transmises par le Préfet de la Seine à M. le Chef du bureau de l'Approvisionnement, secrétaire de la Commission départementale d'évaluation des réquisitions militaires (14 décembre 1914). Concerne l'affaire Desmarais. Contient :
 - Une note du Chef du service des Affaires militaires à la mairie d'Ivry réfutant le caractère militaire d'une réquisition faite le 28 août à l'entreprise Desmarais. (28 novembre).
 - Une note du Chef du service des Affaires militaires en réponse au courrier du 28 novembre invoquant la nullité des pièces fournies par la mairie et le caractère non-militaire de la réquisition faite à l'entreprise Desmarais en date du 28 août 1914 (3 décembre 1914). La réponse de la mairie d'Ivry figure sur le même feuillet et justifie cette réquisition qu'elle estime dépendre de l'autorité militaire en joignant au document un procès-verbal détaillant la facture des fournitures réquisitionnées. (9 décembre 1914)
 - Un bordereau récapitulatif des pièces justificatives d'un Etat de transport en deux exemplaires. (28 décembre 1914).
 - Un Etat nominatif des Transports. (28 août 1914).
 - Un certificat attestant que le maire d'Ivry a eu connaissance de la réquisition faite à l'entreprise Desmarais le 28 août 1914 et que celle-ci est engagée sur ordre verbal du lieutenant Vareith. (28 août 1914).
 - Un certificat du maire d'Ivry, certifiant que la fourniture faisant l'objet du reçu a bien été faite. (9 décembre 1914).
 - Compte des sommes dues au commissariat de police par l'entreprise Desmarais. (17 octobre 1914).

- Bordereau énumératif des pièces adressées par le soussigné Grain, Intendant militaire au maire d'Ivry. (10 mars 1915).
 - Bordereau récapitulatif des pièces justificatives du présent Etat de transports. (11 décembre 1914).
 - Etat nominatif des Transports.
 - Note du 14 janvier 1915 de la mairie d'Ivry signalant le refus de la commune de régler les vingt-trois francs et soixante-quatorze centimes de la somme demandée par l'entreprise Desmarais.
 - Procès-verbal de notification émis par la mairie d'Ivry sur la somme de quatre cent quarante-deux francs et quatre-vingt centimes offerte à l'entreprise Desmarais qui refuse la proposition.
Est joint un document manuscrit de l'entreprise Desmarais justifiant son refus. Les vingt-trois francs et soixante-quatorze centimes que la mairie d'Ivry ne veut pas rembourser et qui renvoient au coût des bidons d'essence sont censés être remboursés, d'après le marché passé avec le ministère de la guerre.
- Douze bordereaux énumératifs des pièces adressées par le soussigné Grain, Intendant militaire au maire d'Ivry. (du 15 septembre au 10 octobre 1914), auxquels sont joints un bordereau récapitulatif des pièces justificatives de l'Etat des Transports ainsi qu'un Etat nominatifs des Transports en deux exemplaires. (du 15 septembre au 10 octobre 1914).

Bombardements aériens et explosion de la Courneuve : Secours.
1918

- Fiche récapitulative des donateurs et des sommes remises à la mairie d'Ivry pour venir en secours aux victimes du bombardement. (23 avril 1918). Contient :
 - Carte de la veuve Edouard Rommel, don de dix francs. sd
 - Carte de Pierre Schitz, don de cent francs. sd.
 - Lettre de Mr. Chanut. Affinage de Métaux. Don de vingt francs. Mention manuscrite en marge : « Bonnard. Faire reçu et remercier pour les autres donateurs » (15 mars 1918).
 - Lettre de la société Saint-Raphaël et Mr. Quenonnel (?). Don de quarante francs. (14 mars 1918).
 - Lettre de la société d'assurances « La participation », don de cinquante francs. (14 mars 1918).
 - Lettre du Préfet de la Seine, don de mille cinq cent francs. Mention manuscrite en marge : « Bonnard. Urgent. Aucune réception ». (12 mars 1918).
 - Lettre de l'établissement Fauchon-Villeplée. Produits chimiques. Don de cent vingt-cinq francs. (19 mars 1918)
 - Don de cinquante francs de Mr. Micheu Henri. (feuille volante et manuscrite). sd.
 - Lettre de la société d'Eclairage, de Chauffage, et de Forces Motrices, don de cent francs. Mention manuscrite en marge : « aucune réception ». (21 mars 1918).
- Brouillon non envoyé d'un courrier du maire d'Ivry en remerciement aux dons en faveur des divers œuvres de guerre. (1918).
- Enquête sur la famille Ligerot, billet manuscrit avec la situation de la famille et au dos une lettre d'un parent sollicitant les secours municipaux pour les siens. (2 novembre 1918).
- Lettre de M. Delanney au maire d'Ivry. Demande d'évaluation des secours à apporter aux sinistrés de la Courneuve. Mention manuscrite en marge : « Bonnard, en connaissez-vous ? ». (27 mars 1918).
- Courrier du ministère de la guerre en réponse au maire d'Ivry, informant que le soldat Boulineau s'est vu accordé une mise en sursis suite à la demande de la Compagnie Générale

Parisienne des Tramway. Mention en marge : « transmettre au soldat Boulineau. » et « Prière de vouloir retourner la présente » en encre différente. (8 avril 1918).

- Fiche du budget primitif du bureau de bienfaisance d'Ivry-sur-Seine avec les recettes et les dépenses ordinaires. Mention manuscrite au dos : « Don de Mr. Favre, sous-secrétaire d'Etat aux victimes du bombardement, mille francs, sur lesquels il a remis lui-même à la femme Coutant cinq cent francs et à la mairie cinq cent francs. Transmettre immédiatement à la famille Boulineau cent francs au mari soldat, quatre cent francs à la femme en Vendée. Ci-incluses reçus et correspondances. (1918).
- Deux timbres de mandats adressés à monsieur et madame Boulineau. (12 et 18 avril 1918)
- Reçu de la somme accordée à Mme. Boulineau. (12 avril 1918).
- Lettre de remerciement de Mme Boulineau au Maire d'Ivry pour le secours reçu. Saint Gilles Croix-de-Vie. (15 avril 1918).
- Reçu de la somme accordée à Mr Boulineau. (21 avril 1918).
- Enveloppe vide à destination de Mme Boulineau.

- Arrêté de la mairie d'Ivry. Nomination de M. Vetter à titre provisoire comme porteur aux pompes funèbres. (18 juillet 1916).
- Courrier du directeur des affaires départementales à l'intention du maire d'Ivry. Demande d'étude des cas M.M Ben Aïssa Mohamed, Castillo et Maté, sinistré des bombardements à la raffinerie Desmarais dans la nuit du 1^{er} au 2 juin 1918. Mention manuscrite en marge : « voir M. Dupau avant de répondre ». (3 juin 1918).
- Lettre du maire d'Ivry-sur-Seine au Préfet de la Seine. Refus, après enquête, de délivrer une allocation aux Castillo, Ben Aïssa Mohammed, et Maté considérant leur situation. Demande d'aide pour Mme. Larue. Inscriptions manuscrites en marge : « Mr. Gressard (?) me signale quelqu'un (?) je changerai selon sa présentation. » « Oui » en encre différente. Rayures en crayon de papier à la fin du document notamment à l'article de Mme. Larue. (6 juin 1918).
- Lettre du directeur des affaires départementales à l'intention du maire d'Ivry. La demande d'attribution d'une allocation de cent-cinquante francs à partager à deux familles Ivryennes, Faniaut et Larue, est acceptée par la préfecture. Mention manuscrite en marge « accusé de réception suite à ma visite ». (13 juin 1918).
- Billet avec écritures manuscrites illisibles.
- Fiche de renseignement sur les situations de Pedro Maté, Castillo Demetri, Ben Aïssa Ouhd Mohammed, dit « Bonnot » ainsi que Collet Victor. sd.
- Victimes du bombardement. Correspondances et reçus postaux. Budget primitif du bureau de bienfaisance de la mairie d'Ivry en 1918, avec le décompte des recettes et des dépenses ordinaires. sd.
- Lettre de remerciements de J. Champeaux au maire d'Ivry, pour l'allocation d'une somme de deux cent francs. Demande de l'allocation d'Etat des sinistrés de guerre. Lettre venant de Corrèze. (16 juin 1918).
- Feuille volante sur laquelle figure les noms des bénéficiaires et les sommes versées. sd.
- Billet à retourner à la mairie avec la signature de Mr. Savy comme accusé de réception de la somme. Mention manuscrite de Mr. Savy en bas du document, remerciements et signature. (5 juillet 1918).
- Feuille volante sur laquelle est inscrite la décision du maire au sujet de Mr. Savy. Un mandat de cent francs lui est alloué « pour secours de guerre ». (15 juin 1918).
- Lettre d'Albert Thomas de la chambre des députés (?) réclamant une aide pour Mr. François Savy, domicilié au 7 quai d'Ivry, sinistré des bombardements. (21 mai 1918).
- Lettre de Mademoiselle Meunier à la préfecture de la Seine. Demande de secours. (24 juin 1918).
- Lettre du directeur des affaires départementales au maire d'Ivry en faveur de la demande de secours de mademoiselle Meunier, invitation à s'intéresser à sa situation. Porte la mention manuscrite en marge : « peu intéressant. Répondu comme convenu déjà. Dire ce qui a été connu ». (1^{er} juillet 1918).

- Lettre de remerciements de Mr. Budant pour le versement de cinq cent francs, comme l'indique la feuille volante. Demande de linge de literie afin d'utiliser les sommiers donnés par la Croix Rouge. (3 juillet 1918).
- Lettre du Préfet de la Seine à l'intention du maire d'Ivry. Demande l'examen du cas de Mme. Vedrenne. Porte la mention manuscrite en marge : « enquête. Répondu. » reste du contenu illisible. (6 août 1918).
- « Victimes du bombardement ». Liste des personnes ayant fait un don à la commune en aide aux victimes (?). sd.
- Ministère de l'Intérieur. Allocations aux familles nécessiteuses. Etat de paiement des rappels d'allocation et de majorations. (mars 1919).
- Fiche de renseignements sur la famille Budant. sd. Avis favorable de l'enquêteur pour le versement d'une aide.
- Formulaire de demande de secours pendant la durée de la guerre. Budant Léopold. (12 mars 1918).
- Certificat de non rémunération pendant la durée de l'hospitalisation de Mr. Budant par un membre de l'entreprise Chabin. (18 mars 1918).
- Attestation d'hospitalisation de Mr. Budant, par le médecin chef de l'hôpital d'Ivry. (20 mars 1918).
- Attestation de domiciliation de Mme Budant au 7 Quai d'Ivry à Ivry-Port. (18 mai 1918).
- Dossier personnalisé des Allocations aux familles nécessiteuses dont les soutiens sont sous les drapeaux. Budant Léopold, victime d'un accident dû aux bombardements. (10 avril 1918)
- Lettre de remerciement de Mr. Boulineau à l'égard du maire d'Ivry pour sa mise en sursis et la somme allouée à sa famille. Mention manuscrite en marge : « Faire lettre (?) au nom de la famille Boulineau à Mr. Favre, je signerais ». Au verso, le brouillon au crayon de papier d'une lettre adressée à Mr. Favre au nom du maire d'Ivry, remerciant ce premier au nom de la famille Boulineau ». (21 avril 1918).
- Formulaire de demande de secours présentée par la famille Budant. (27 décembre 1918).
- Lettre du directeur des affaires départementales au maire d'Ivry. Demande de création d'état en double exemplaire regroupant la liste de tous les bénéficiaires des sommes mises à disposition par le département aux victimes des bombardements et de l'explosion de la Courneuve. Somme s'élevant à deux mille six cent cinquante francs. (7 février 1919).
- Réponse de la mairie d'Ivry au courrier du 7 février 1919. Etat des sommes payées aux victimes des bombardements et de l'explosion de la Courneuve. (date illisible).

Secours immédiat pour décès 1916-1920

- Liste des personnes ayant fait une demande de secours par suite d'un décès, avec le nombre des pièces justificatives, le nombre de demandes par personnes, la date et l'adresse. sd.

Successions militaires. 1915-1922

- Billet du service de santé de l'hôpital de Dunkerque au maire d'Ivry. Signalement d'un colis à remettre à Mme. Gabory suite au décès de son mari en cette ville. (15 juillet 1915). Au dos, reçu et inventaire du paquet adressé à Mme. Gabory. (18 août 1915).
- Lettre du chef du bureau de comptabilité M. Vincent, au maire d'Ivry. Demande, au nom de Mme Valérie Andrieux la remise d'un paquet ayant appartenu au soldat Beauchet, son compagnon depuis six ans. (15 octobre 1915).
- Feuille volante sur laquelle est inscrit l'inventaire des effets personnels de M. Gautier Emile, sous-lieutenant au 130^e régiment d'infanterie et qui ont été remis à M. Michon Jules, oncle de M. Gautier. (18 octobre 1915).

- Reçu à madame Cabard d'un paquet appartenant à M. Cabard. (10 janvier 1916).
- Lettre de M. Vincent, chef du bureau de comptabilité, au maire d'Ivry. Dépôt d'un paquet renfermant les objets personnels du soldat Bouret Emile, trentième régiment d'infanterie. (28 janvier 1916).
- Lettre du Conseil d'administration du 80^e régiment d'infanterie au Rapporteur général du budget au conseil municipal de Paris. Réponse négative à la demande d'informations au sujet du sergent Richard Camille de la 120^e classe du 80^e régiment d'infanterie qui ne figure pas dans leurs registres. (22 février 1916).
- Reçu de la mairie d'Ivry du paquet de Mr Houdin. sd.
- Courrier du Préfet de la Seine aux maires du département au sujet des démarches à effectuer par les maires pour le remboursement des coûts du transport des colis de militaires décédés. (27 novembre 1915).
- Courrier en deux exemplaires du Préfet de la Seine aux maires du département. Circulaire au sujet du coût et du système de transport des colis. (18 mars 1916).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Invitation du Préfet de la Seine aux maires de faire tout leur possible pour faciliter les questions de successions, et notamment de condenser le plus possible les démarches à engager par les héritiers. (17 décembre 1917).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Injonction du Préfet aux maires à respecter scrupuleusement la simplification des démarches administratives des héritiers. (21 mars 1918).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Injonction du Préfet aux maires du département à respecter la loi du 16 avril 1917 qui prescrit aux maires la délivrance des certificats de succession quand la somme ne dépasse pas mille cinq cent francs. (22 juin 1918).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Précisions au sujet de la nouvelle circulaire concernant les remises de certificats de succession. (10 décembre 1918).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture M. Aubanel aux maires du département. Texte de la loi sur l'attribution des « casques souvenirs » aux anciens combattants et familles des victimes. (16 mai 1919).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture M. Aubanel aux maires du département. Considérations sur l'ordre d'attribution du « casque souvenir » aux familles des victimes. (8 juillet 1919).
- Lettre du directeur des Affaires départementales M. Jouhannaud. Modification de la circulaire du 26 avril 1915 concernant le paiement aux héritiers des créanciers des collectivités publiques. Le montant limite pouvant être délivré par les créanciers publics s'élève de mille cinq cent francs à trois cent francs. (3 octobre 1922).

Prisonniers 1914-1918

- Ordonnance de la préfecture de police relative aux gardes civils. Ordonnance. (15 septembre 1914)
- Lettre de M. Delanney, Préfet de la Seine aux maires de Paris et du département de la Seine. Création d'une section d'Assistance aux prisonniers de guerre. (8 mars 1915).
- Lettre du président de la section des prisonniers de guerre M. D'Andigne, au maire d'Ivry appelant ladite commune à fournir des secours, le cas échéant, à susciter les dons volontaires pour venir en aide aux prisonniers de guerre. (3 avril 1915)
- Lettre de M. Delanney, Préfet de la Seine aux maires de Paris et du département de la Seine. Rappel des modalités d'attribution d'aides aux prisonniers de guerre. Seuls les captifs ayant résidés à Paris ou dans les départements de la Seine avant la déclaration de la guerre peuvent bénéficier des œuvres de la section d'Assistance aux prisonniers de guerre. (22 juin 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Appel aux mairies à communiquer toutes informations que pourraient fournir les administrés sur l'éventuel emprisonnement d'un membre de leur famille parti au front. (10 juillet 1915).

- Est joint un télégramme adressé à la mairie d'Ivry dans lequel y sont donné des informations sur le mode de transmission des informations réclamées dans le courrier du 10 juillet. (16 août 1915)
- Lettre de M. Delanney, Préfet de la Seine, à l'intention du maire d'Ivry. Rappel des modalités à suivre pour s'assurer qu'un prisonnier a bien résidé dans la commune donné au 1^{er} août 1914 afin d'éviter aux mairies l'envoi, à un même prisonnier, de plusieurs colis demandés par différentes personnes dans les diverses communes du département. (4 décembre 1915).
 - Courrier du président de la section des prisonniers de guerre M. D'Andigné, au maire d'Ivry. Nouvelles modalités dans la constitution des demandes de secours au prisonnier. La signature du demandeur est nécessaire à la validité de la demande. (12 janvier 1916).
 - Courrier du président de la section des prisonniers de guerre M. D'Andigné, au maire d'Ivry. A l'occasion d'un changement de politique concernant la répartition des aides envoyées aux communes pour les prisonniers de guerre, M. D'Andigné invite les maires du département à envoyer une liste exacte des prisonniers de guerre résidant dans leur ville afin de déterminer le budget des aides proportionnellement au besoin de la commune. Porte la mention manuscrite, en marge : « Vu. Etat envoyé le 11.2.1916 ». (5 février 1916).
 - Affiche destinée au public et résumant les œuvres et les démarches à engager pour bénéficier des aides de la section des Prisonniers de guerre de l'Office départemental. (11 février 1916).
 - Carte adressée au maire d'Ivry par M. Labaner Jean, prisonnier à Dülmen, pour une demande de colis. (28 février 1916).
 - Carte destinée au maire d'Ivry par Léon Rousselle, prisonnier de guerre à Mannheim, demandant des nouvelles de sa famille et un secours de la part de la commune. (28 mars 1916).
 - Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département invitant ceux-ci à proscrire les envois de cartes de remerciements joints aux dons provenant des œuvres. (25 mars 1916).
 - Télégramme du Préfet de la Seine aux maires des communes suburbaines rappelant les nouvelles mesures adoptées à propos des colis de pain, de biscuits, et de provisions diverses. (3 juin 1916).
 - Télégramme du Préfet de la Seine aux maires des communes suburbaines rappelant les nouvelles mesures adoptées à propos des colis de pain, de biscuits, et de provisions diverses. (4 juin 1916).
 - Télégramme de la mairie d'Ivry avertissant qu'en dépit des nouvelles mesures relatives aux envois de colis, les familles peuvent envoyer jusqu'au premier juillet du pain et des biscuits aux prisonniers. (10 juin 1916).
 - Lettre du Préfet de la Seine aux maires des communes suburbaines. Rappel des nouvelles mesures adoptées au sujet des colis envoyés aux prisonniers de guerre. Les envois de pain sont désormais collectifs et gérés par la fédération nationale d'assistance aux prisonniers et les envois individuels sont soumis à certaines restrictions. (21 août 1916).
 - Document réunissant des noms de prisonniers avec leur demande de colis, leur lieu de captivité, et s'ils sont inscrits sur les listes municipales. (24 juin 1918).
 - Document réunissant des noms de prisonniers avec leur demande de colis, leur lieu de captivité, et s'ils sont inscrits sur les listes municipales. (25 juin 1918).
 - Document réunissant des noms de prisonniers avec leur demande de colis, leur lieu de captivité, et s'ils sont inscrits sur les listes municipales. (19 juillet 1918).
 - Lettre du secrétaire général de la préfecture M. Aubanel aux maires des communes suburbaines. Rappel des règles à suivre dans l'émission d'avis de décès et injonction de faire parvenir ces avis le plus rapidement possible aux familles. (13 novembre 1918).
 - Lettre du président de la section des prisonniers de guerre M. D'Andigné, au maire d'Ivry. Circulaire invitant les Préfets à faire cesser les envois de colis par les familles et les œuvres considérant les mesures prises pour le rapatriement général des prisonniers de guerre. (16 novembre 1918).
 - Lettre de M. Aubanel portant à connaissance des maires des communes suburbaines les mesures prises par le gouvernement français au sujet du rapatriement des prisonniers et de l'inutilité des envois de colis en cette date. (19 novembre 1918).
 - Carte dans son enveloppe provenant de l'agence des prisonniers de guerre de la Croix Rouge. Formulaire de demande de secours. sd.

- Liste des noms des prisonniers de guerre avec les demandes de secours, jugées favorables ou défavorables, des parents du prisonnier.
Est joint un papier indépendant comportant le nom d'Ernest Moreau. sd.
- Document réunissant les noms des prisonniers de guerre Ivryens ne recevant pas le colis expédié mensuellement par l'Office départemental. Annotations manuscrites en marge. sd.
- Document réunissant les noms des prisonniers de guerre Ivryens ne recevant pas le colis expédié mensuellement par l'Office départemental. Annotations manuscrites en marge. sd.
- Document réunissant les noms des prisonniers de guerre Ivryens ne recevant pas le colis expédié mensuellement par l'Office départemental. Annotations manuscrites en marge. sd.

Orphelins de guerre 1915-1916

- Prospectus à l'intention des Ivryens. Les bons d'essence pour automobiles privées et pour l'éclairage et le chauffage domestiques sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Inscription manuscrite au dos : « Pour 3 mois, Mme Budant, 5 quai d'Ivry et 2 enfants. Garçon 11 ans et demi, fille 8 ans et demi ». (15 novembre 1917).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture L. Aubanel au maire d'Ivry, demandant un décompte précis des orphelins de guerre de moins de seize ans, ainsi qu'une liste nominative d'enfant dont le cas est digne d'intérêt. Mention manuscrite en marge : « répondu le 12/5/15 ». (11 mai 1916).
- Registre des noms des orphelins de la guerre percevant une pension. sd.
- Réponse du président du Conseil général M. Paris, au maire d'Ivry, communication d'une liste des œuvres qui ont offert de recueillir les orphelins de la guerre. Mention manuscrite en marge : « Communiquer à l'Union d'Assistance M. Richon. Président. » (27 juillet 1915)
 - Livret. Secrétariat consultatif des veuves de la guerre. Tutelle officieuse des orphelins. Statuts et membres du conseil d'administration. sd.
 - Courrier du secrétaire général de l'Association nationale pour la protection des familles des morts pour la patrie, à l'intention du maire d'Ivry. Présentation de l'association. (7 juillet 1915).
 - Billet manuscrit de la mairie d'Ivry sur lequel on a inscrit le nom de l'association de l'Aide aux veuves de la grande guerre des armées de terre et mer. sd.
 - Texte de loi sur les dispositions relatives à la remise de la croix de guerre aux parents des militaires décédés. sd.
- Liste des œuvres qui ont offert de recueillir des orphelins de la guerre. sd.
- Liste nominative des orphelins de la guerre avec l'âge, le sexe, l'adresse et des observations sur la situation parentale. Mention manuscrite à la neuvième page du document « transmis la liste nominative des orphelins de la guerre, au nombre de 283 orphelins, à monsieur le Préfet de la Seine le 30 mai 1916). sd.

Disparus 1914-1919

- Registre des noms et prénoms des disparus avec la date de disparition, l'adresse à Ivry et le délégué correspondant

Obsèques des victimes des bombardements aériens. 1918-1929

- Faire part du décès de Pierre Le Roy, Eugène et René Boulineau dans les bombardements d'Ivry-sur-Seine. (13 mars 1918).
- Courrier du président du conseil administratif des entreprises Lemoine, au maire d'Ivry. Condoléances et excuses de ne pouvoir assister aux obsèques. Mention manuscrite en marge : « conseil ». (14 mars 1918).
- Billet personnel adressé au maire d'Ivry. Signature illisible. Mention manuscrite en marge : « Très bien ». (14 mars 1918).
- Lettre adressée au maire d'Ivry par M. Strauss. Condoléances et excuses de ne pouvoir assister aux obsèques. Non cacheté. Papier du Sénat. (14 mars 1918).
- Billet de la part du dirigeant de la Compagnie d'Application mécaniques, au maire d'Ivry. Condoléances et excuses de ne pouvoir assister aux obsèques. Mention manuscrite « conseil ». (15 mars 1918).
- Billet du sénateur de la Seine Auguste Ranson. Condoléances, et excuses de ne pouvoir assister aux obsèques. (16 mars 1918)
- Billet du sénateur de la Seine Paul Magny. Condoléances, et excuses de ne pouvoir assister aux obsèques. (16 mars 1918).
- Carte de visite de Frédéric Rétault, juge de paix du canton d'Ivry-sur-Seine, sur laquelle on trouve la mention manuscrite : « n'ayant pu se rendre aux obsèques des malheureuses victimes du dernier bombardement aérien à cause de son audience du vendredi à l'honneur de (?) monsieur le maire de vouloir bien transmettre à la famille des victimes les plus sincères et plus sincères condoléances ». sd.
- Lettre de remerciements de M. Boulineau, père d'enfants morts dans les bombardements, au maire d'Ivry. (17 mars 1918).
- Lettre de remerciements de M. Demoëtte, père d'une fille blessée dans les bombardements, au maire d'Ivry, suite à l'allocation d'une indemnité de secours. (20 mars 1918).
- Feuille volante présentant le plan du cortège des obsèques de Le Roy, et des enfants Boulineau. Avec mentions manuscrites au dos notamment. sd.
- Feuille volante dactylographiée présentant le plan du cortège des obsèques de Le Roy, et des enfants Boulineau. sd.
- Lettre du directeur des affaires départementales au maire d'Ivry. Don de cinq cent francs à la mairie d'Ivry pour venir en secours des plus démunis suite aux bombardements de mars 1918. (21 mars 1918).
- Liste manuscrite des personnes et établissements ayant fait des dons pour les couronnes lors de l'enterrement. Au dos, les personnes ayant participé au financement des gerbes de fleurs. A l'intérieur, les cartes de visite de l'établissement Jourdain et de madame Henri Coutant. sd.
- Billet du receveur municipal attestant du règlement sur les caisses communales des obsèques des victimes du bombardement. (11 juin 1918).
- Certificat de décès des enfants Boulineau. (18 mars 1926).
- Copie d'un courrier du service des sépultures militaires au maire d'Ivry. Les trois victimes des bombardements de mars 1918 bénéficient de sépultures perpétuelles aux frais de l'Etat. (1^{er} mars 1929).
- Copie du courrier du maire d'Ivry envoyé au ministre des Pensions. Récapitulatif du coût de la sépulture perpétuelle des trois défunts morts lors du bombardement. (8 mars 1929).
- Lettre du chef du service des Sépultures militaires au maire d'Ivry. Informe ce dernier que la loi garantissant aux communes des indemnités en compensation du terrain occupé dans les cimetières par des tombes perpétuelles a été abrogée. (8 avril 1929).

Secours immédiat pour disparus. 1916-1920

- Liste des personnes ayant fait une demande de secours par suite d'une disparition, avec le nombre des pièces justificatives, le nombre de demandes par personnes, la date et l'adresse. sd.

Registre des blessés.
1914-1916

- Liste des blessés avec ratures bleues et rouges au crayon. sd.

3 H 3-5

Citations

- Diplômes retournés à la préfecture. Répertoire des noms. sd.
- Liste établie par le ministère de la guerre avec les noms, prénoms et grade des décorés de la guerre. Citations. S'ouvre avec Bion Gustave et se termine par Simonet Louis. sd.
- Liste avec les noms, prénoms et grade des décorés de la guerre. Citations à l'ordre du régiment. S'ouvre avec Renaud Charles et se termine par le soldat Ollagnié. sd.
- Liste avec les noms, prénoms et grade des décorés de la guerre. Citations à l'ordre du régiment. S'ouvre avec Serre Auguste et se termine par Muller René. sd.
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires de banlieue, invitant ceux-ci à afficher les citations des soldats à l'extérieur de la mairie. (26 novembre 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires de banlieue, invitant ceux-ci à afficher toutes les citations donnant droit à la croix de guerre. (30 novembre 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires de banlieue. Le dépôt des corps n'a plus en charge la communication de la commune d'origine des soldats décorés ainsi que la notification aux maires des citations dont les habitants desdites communes pourraient être l'objet. (26 janvier 1916).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires de Paris et du département. Invitation à publier le Bulletin municipal officiel avec les citations à l'ordre de l'armée et les attributions de la fourragère. (5 avril 1918).
- Lettre du Président du conseil, ministre de la guerre Clémenceau, invitant les maires à faire la publicité pour leur décorés. (5 avril 1918).
- Lettre de M. Culaud, directeur des affaires départementales, chef du service des affaires militaires. Attribution de la médaille militaire aux unités suivantes : 101 batterie du 62^e régiment d'art, 4 régiments mixtes de zouaves et tirailleurs, 1 et 4 régiments de marche de zouaves. (8 juin 1918).
- Recueil de citations en hommage aux soldats Ivryens ayant combattu au front, numéroté jusqu'à la page 310 et additionné d'une mention pour tous les soldats ayant été décorés de la légion d'honneur ou de la médaille militaire. (25 mars 1920).

Diplômes des morts au champ d'honneur 1916-1923

- Lettre du Préfet de la Seine au maire d'Ivry. Invitation à choisir neuf familles administrées potentiellement dignes de recevoir le diplôme d'honneur et d'assister à la cérémonie du 14 juillet en l'honneur des morts pour la patrie, afin de le leur remettre le diplôme durant la cérémonie du 14 juillet organisée aux Invalides. (30 juin 1916).
- Deux télégrammes rappelant aux maires de fournir la liste demandée des familles pouvant recevoir le diplôme d'honneur avant la fin de la journée. (4 juillet 1916).
- Liste manuscrite de la mairie d'Ivry contenant les neuf familles à présenter pour le 14 juillet. sd.
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires des communes suburbaines invitant ceux-ci à prendre en charge la distribution, auprès des administrés, des diplômes d'honneur aux soldats morts pour la Patrie. Ces derniers auront pour tâche de dresser un bordereau
- sénatdes diplômes qui n'auront pu être communiqués à leur destinataire. (1^{er} décembre 1916).

- Premier Etat nominatif des cinquante-huit titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. (7 décembre 1916).
- Lettre du directeur des Affaires départementales A. Ferlet aux maires des communes suburbaines. Note relative à la délivrance de duplicatas de diplômes de militaires. (11 juin 1917).
- Courrier du chef des Affaires militaires au maire d'Ivry-sur-Seine. Mise à disposition de la mairie d'Ivry de trois cent soixante-deux diplômes d'honneur. (10 janvier 1918).
- Courrier du chef des Affaires militaires au maire d'Ivry-sur-Seine. Mise à disposition de la mairie d'Ivry d'un diplôme d'honneur. Réponse manuscrite de la mairie. (23 avril 1918).
- Lettre du secrétaire général de la Préfecture aux maires des communes de Banlieue. Injonction du ministre de l'Intérieur aux maires de remettre dans les temps et dans les règles les diplômes aux familles des militaires. (29 avril 1918).
- Lettre du général de division Bourgeois, directeur du service Géographique de l'Armée, au Préfet de la Seine. Demande de duplicata du diplôme d'honneur pour la veuve Gauthier demeurant au 15 bis, rue des Lilas, au Petit-Ivry. (22 juin 1918).
- Lettre du directeur des Affaires départementales A. Ferlet au maire d'Ivry-sur-Seine. Porte à connaissance du maire une lettre du général de division Bourgeois qui lui est adressée. Concerne la remise du diplôme à la veuve Gauthier. Mention manuscrite en marge : « Diplôme a été remis à la famille ». (2 juillet 1918).
- Courrier du chef des Affaires militaires au maire d'Ivry-sur-Seine. Demande de deux duplicata de diplômes d'honneur en urgence. Réponse manuscrite de la mairie. (27 août 1918).
- Lettre du général de division, directeur du service Géographique de l'Armée, au Préfet de la Seine. Demande de duplicata du diplôme d'honneur pour M. Levrier père. (6 janvier 1920).
- Lettre du directeur des Affaires départementales A. Ferlet au maire d'Ivry-sur-Seine. Porte à connaissance du maire une lettre du général de division directeur Géographique de l'Armée concernant la remise du diplôme à M. Levrier. Mention manuscrite : « Recherché sans résultat le 12.2.1920 ». (27 janvier 1920).
- Lettre de la mairie d'Ivry au commandant du 2^e régiment de cuirassiers au sujet d'un diplôme à délivrer pour un soldat dont la mention « mort pour la France » ne figure pas dans l'acte de décès. Réponse au dos du document, du chef du bureau des Effectifs du 2^e régiment des cuirassiers. Le diplôme doit être remis à la famille. (5 et 14 octobre 1920).
- Lettre du chef de service des affaires militaires aux maires des communes suburbaines de la Seine. Injonction aux maires de renvoyer tous les diplômes n'ayant pu être remis aux familles avec une note d'explication pour chaque cas. (19 janvier 1922).
- Lettre du chef de service des affaires militaires aux maires des communes suburbaines de la Seine. Rappel de la note du 19 janvier 1922 à propos du renvoi des diplômes d'honneur restants. (2 février 1922).
- Etat nominatif des titulaires du diplôme des Morts pour la Patrie à Ivry, dressé par le ministère de la guerre. (15 juin 1922).
- Note de la mairie d'Ivry-sur-Seine à l'intention de M. Besson afin de savoir si le nom du fils du destinataire doit figurer sur le monument des morts au champ d'honneur. Réponse affirmative de l'intéressé sur le même billet. (11 septembre 1922).
- Etat nominatif complété, des titulaires du diplôme des Morts pour la Patrie à Ivry, dressé par le ministère de la guerre. Liste manuscrite au dos. (10 octobre 1922).
- Etat nominatif complété, des titulaires du diplôme des Morts pour la Patrie à Ivry, dressé par le ministère de la guerre. (10 décembre 1922).
- Lettre du chef de service des affaires militaires aux maires des communes suburbaines de la Seine. Injonction aux maires de renvoyer tous les diplômes reçus depuis plus de trois mois et n'ayant pu être remis aux familles, au service du Diplôme des Morts pour la Patrie. (26 mai 1923).
- Etat nominatif des cent quatre-vingt-douze militaires titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry avec leur grade et régiment d'infanterie. sd.
- Etat nominatif de cent soixante militaires titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry avec leur grade, régiment d'infanterie ainsi que le lieu de domiciliation de

- leur famille et la signature. Mention manuscrite à la fin du document « secrétariat général » suivie de plusieurs noms. sd.
- Etat nominatif en deux exemplaires des titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. numéros vingt, cent soixante-neuf et cent quatre-vingt-treize. sd.
 - Etat nominatif des titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. numéros un et deux. sd.
 - Etat nominatif des titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. numéros vingt-huit à cent soixante. Mention manuscrite « secrétariat général » suivie de quelques noms. sd.
 - Etat nominatif des titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. numéros trois cent quatre-vingt-quinze à quatre cent vingt et un. sd.
 - Etat nominatif des titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. numéros sept cent seize, sept cent dix-sept, sept cent dix-huit et de mille trois cent quatre-vingt-quinze à mille quatre cent dix-huit. sd.
 - Etat nominatif des titulaires du diplôme des morts pour la patrie de la commune d'Ivry. numéros mille sept cent vingt à mille sept cent vingt-trois. sd.
 - Affiche de la ville d'Ivry-sur-Seine soumettant aux habitants de la commune son projet d'érection d'un monument aux morts de la grande guerre. (novembre 1918).
 - Liste des militaires ayant été décorés par la légion d'honneur avec le grade et le régiment. sd.
 - Liste de soldats intitulée « Brigade ». sd.
 - Liste de soldats intitulée « Division ». sd.
 - Liste de soldats intitulée « de l'armée ». sd.
 - Liste de soldats intitulée « Bataillons ». sd.
 - Liste de soldats intitulée « Régiment » sd.
 - Liste des décorés de la médaille militaire. sd.
 - Liste de soldats intitulée « Corps d'armée ». sd.

Livrets militaires 1921-1923

- Courrier de M. Autrand aux maires du département de la Seine. Circulaire concernant l'attribution des sommes versées aux militaires décorés. Constitution, par les mairies, de livrets à coupons avec tous les renseignements nécessaires pour les bénéficiaires. (date illisible).
- Courrier de M. Autrand aux maires du département de la Seine. Les traitements et pensions de la Légion d'honneur et de la médaille militaire sont désormais payables chez un percepteur ou un receveur des postes. (1^{er} juin 1921).
- Lettre du chef des Affaires militaires au maire d'Ivry-sur-Seine. Envoi d'un bordereau et de soixante-dix-huit livrets à coupons pour les traitements de la légion d'honneur et de la médaille militaire. (6 juin 1921).
- Lettre de M. Renâtre du service des affaires militaires, aux maires du département. Directives sur les renseignements à donner aux bénéficiaires des pensions et traitements des décorés de la guerre. (17 juin 1921).
- Note de la préfecture de la Seine aux maires du département. Précisions sur le système d'attributions des livrets à coupons aux décorés de la guerre. (23 juin 1921).
- Lettre du chef des Affaires militaires au maire d'Ivry-sur-Seine. Envoi d'un bordereau et de deux livrets à coupons pour les traitements de la légion d'honneur et de la médaille militaire. (8 juillet 1921).
- Note de la préfecture de la Seine aux maires du département. Demande de renvoi des livrets relatifs au paiement des traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire dont l'adresse est incomplète ou inexacte. (15 novembre 1921).
- Lettre de M. Renâtre du service des affaires militaires, aux maires du département. Les livrets de traitement de la légion d'honneur et de la médaille militaire transmis par la préfecture sont

désormais transmis directement par la Grande Chancellerie de la légion d'honneur. (18 juillet 1923).

5 H 3-6

Registre des copies de demandes de pécule, de courriers administratifs émis par la mairie d'Ivry, des attributions et majorations des pensions et cartes d'invalidité. Dates extrêmes : janvier 1915 – janvier 1924. 400 pages.

Titres de pension avec les noms et prénoms des intéressés, le domicile et la nature de la décoration militaire. Cent quarante et un billets.
1916-1923

Titres de pension avec les noms et prénoms des intéressés, le domicile et la nature de la décoration militaire. Quatre-vingt-un billets.
1920-1924

Lettre du commissariat spécial d'Ecouvieuz à la mairie d'Ivry informant que trois cartes d'identité provenant de ladite commune ont été interceptées à la frontière franco-belge pour irrégularité. Mention manuscrite au dos : « Photographies remises aux intéressés ». (26 mars 1923).

Deux cartes d'identité interceptées par la police d'Ecouvieuz et émises par la mairie d'Ivry-sur-Seine aux noms de Pierre-Henri Devos et de Jean Lagarde. (19 mars 1923).

Pensions 1915-1922

- Lettre du Préfet de la Seine aux maires de Paris et du département. Renseignements sur les pièces à fournir par les administrés désirant obtenir la pension de veuve ou d'orphelin. (2 mars 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Mesures à suivre pour simplifier les démarches de demande de pension. (24 avril 1915).
- Lettre du préfet de la Seine aux maires du département. Formalités autour de la légalisation des actes d'état civil, qui ne sont pas émis par les communes de naissance des bénéficiaires des pensions. (1^{er} juin 1915).
- Lettre du préfet de la Seine aux maires du département, qui infirme la circulaire du 1^{er} juin 1915. Les actes de l'état civil peuvent être remplacés par l'acte de naissance, l'acte de mariage ou l'acte de décès. (30 juin 1915).
- Lettre du Préfet aux maires du département. Instructions sur les successions des militaires et civils décédés au cours des hostilités. (1^{er} juin 1915).
- Circulaire du ministère de la guerre relative à l'établissement et à la délivrance du certificat destiné à être joint à une déclaration de succession dans les conditions prévues par la loi du 26 décembre 1914. (12 avril 1915).
- Fiche informative à l'intention des habitants de Paris et des communes du département au sujet des demandes de secours. sd.
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Extension du degré de parenté des proches de militaires pouvant bénéficier d'une réduction du billet de train pour aller visiter leur proche blessé. Oncles et tantes peuvent bénéficier de cet avantage. (11 septembre 1915).

- *Les Annales Municipales*. Revue pratique d'administration communale, publiée par Henri Ranoux. Fascicule. (septembre 1915).
- Allocations et pensions militaires. Renseignements relatif aux droits des veuves, orphelins et ascendants des militaires décédés à la guerre. sd.
- Lettre du secrétaire général de la préfecture M. Aubanel aux maires du département. Délivrance de certificats aux ayant-droits à une pension dont le nom aurait été radié des listes avant le premier arrérage. (18 janvier 1916).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Rappel sur la situation des militaires décédés donnant droit à une pension. Si le militaire a été fonctionnaire de l'Etat, la demande doit directement s'effectuer au ministère auquel appartenait le défunt, et il s'agira dès lors d'une pension civile. Injonction aux mairies de se renseigner auprès des familles avant de délivrer une pension strictement militaire. (5 février 1916).
- Affiche de la sous-intendance du camp retranché de Paris. Service des pensions, pièces à produire à l'appui d'une demande de pension militaire d'orphelins. (20 février 1916).
- Lettre du directeur des Affaires départementales, M. Ferlet, aux maires du département de la Seine. Appel à apporter un soin tout particulier dans l'élaboration, par les mairies, des pièces à établir à l'appui des demandes de pension. (8 mars 1916).
Est jointe une lettre du général de brigade Parreau, commandant le département de la Seine, au maire d'Ivry. Rappel des instructions concernant la circulaire du 11 mars 1916 relative aux démarches à accomplir pour l'obtention d'une pension. (18 mars 1916).
- Renseignements relatifs à l'attribution des secours immédiats aux familles des militaires décédés ou disparus au cours des opérations de guerre. Deux documents. (19 mars 1916).
Lettre du secrétaire général de la préfecture L. Aubanel au maire d'Ivry, demandant un décompte précis des orphelins de guerre de moins de seize ans, ainsi qu'une liste nominative d'enfant dont le cas est digne d'intérêt. (11 avril 1916).
- Lettre du ministre de la Guerre au gouverneur militaire de Paris. Suite au don d'une somme de quatorze mille deux cent cinquante francs par la société Hamburger Frère, une pension annuelle sera versée tous les ans à deux sous-officiers ou soldats de la guerre, qui seront choisis parmi les plus méritants. Le ministre de la guerre invite le gouverneur militaire de Paris à divulguer cette information afin que les préfets procèdent à une sélection et dressent un Etat des bénéficiaires possibles de cette exceptionnelle pension. (15 mai 1916).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Rappel aux maires d'honorer les demandes de certificats d'individualité aux ayant-droits à une pension.
Est joint un exemplaire d'acte d'individualité. (27 mai 1916).
- Lettre du Secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département. Injonction à réduire autant que possible les lenteurs administratives liées à la délivrance des titres de pensions. (21 juillet 1916).
- Lettre du Secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département. Les demandes de pensions sont désormais gérées par les mairies et non plus par la sous-intendance militaire. Exemplaire en double. (28 septembre 1916).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département ainsi qu'aux présidents et membres des commissions cantonales. Invitation à prendre connaissance des instructions concernant l'application de la loi du 9 avril 1915. (3 avril 1917).
- Lettre du directeur des Affaires départementales, M. Ferlet, aux maires du département de la Seine. Rappel des conditions dans lesquelles doivent être délivrés les certificats agricoles à fournir par les militaires souhaitant obtenir une permission agricole. (30 avril 1917).
- Lettre du secrétaire général de la Préfecture aux maires du département. Rappel du système des pensions et allocations des veuves de guerre. Avec la mention manuscrite en marge : « Pensions de veuves ». (9 juin 1917).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Création de formulaires de recherche de disparus pour les familles afin d'endiguer le filtrage des informations données à la nation ennemie lors des demandes à des œuvres établies à l'étranger. Mention manuscrite : « Ivry-sur-Seine ». (2 août 1917).

- Lettre du directeur des affaires départementales, M. Ferlet, aux maires du département de la Seine. Rappel de la nécessité à la mairie d'Ivry de viser les télégrammes en provenance de l'étranger. (14 août 1917).
- Lettre du secrétaire général de la Préfecture, M. Aubanel, aux maires du département de la Seine. Injonction aux maires de remettre au ministre de l'Intérieur toutes les demandes de renseignements qu'une commune ou une préfecture reçoit de la part de la Croix-Rouge de Francfort. (26 novembre 1917).
- Rappel aux mairies de répondre avec plus d'empressement aux demandes de renseignements émises par l'Office des Familles dispersées. (28 novembre 1917).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département de la Seine. Nécessité d'une vérification et d'un retour rapide des attestations concernant les veuves qui déclarent renoncer à l'allocation militaire pour la pension. Mention manuscrite en marge : « Pensions de veuves ». (5 février 1918).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Création d'une allocation mensuelle de trois francs aux soldats sans famille. Dispositions à prendre et démarches à suivre pour en bénéficier. (8 février 1918).
- Lettre du sous-intendant Boissel au maire d'Ivry-sur-Seine. De la sous-intendance « C » s'est constitué la sous-intendance « F » regroupant le service des pensions de veuves, des secours d'orphelins, des avances sur pension, des pensions et gratifications de réforme. Changement d'adresse de cette nouvelle section dans les locaux du 51 bis Boulevard Latour Maubourg. Mention manuscrite en marge : « Bonnard ». (15 février 1918).
- Note de service de l'Etat-Major de la Seine au maire d'Ivry concernant l'aide du Secours Immédiat. (29 juin 1918).
- Lettre de la sous-Intendance militaire, service des Pensions, au maire d'Ivry. Invitation à préciser dans chaque demande le nombre et l'âge des enfants de la veuve demandeuse. (7 novembre 1918).
- Lettre de la sous-Intendance militaire, service des Pensions, au maire d'Ivry. Instructions concernant la remise de mandats aux bénéficiaires de gratification. (17 décembre 1918).
- Brochure de la préfecture de la Seine. Soins gratuits aux blessés et malades de guerre. Texte de loi. Loi du 31 mars 1919, art 64. sd.
- Lettre du secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département de la Seine. En vue de hâter la constitution des dossiers d'allocations renouvelables, création de nouveaux formulaires. (24 mai 1919).
- Courrier du secrétaire général de la préfecture aux maires du département de la Seine. Nouvelles mesures prises quant aux allocations en faveur des ascendants des militaires décédés durant la guerre. Celles-ci sont renouvelables sous certaines conditions. (9 juillet 1919).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département. Création d'une prime accordée aux secrétaires de mairie aidant les militaires à remplir leur formulaire de demande de pension. Au dos : modèle de l'Etat à remplir pour recevoir la rémunération. (6 août 1919).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Invitation aux secrétaires de mairie à aider les administrés à remplir les formulaires relatifs aux demandes de pension. (9 octobre 1919).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture de la Seine aux maires du département. Désignation d'un agent de liaison entre l'autorité militaire et l'autorité civile en vue d'accélérer la liquidation des pensions militaires. Mention manuscrite en marge : « Répondu le 20 octobre. Proposition Bidon Suzanne ». (17 octobre 1919).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture, M. Aubanel, aux maires du département de la Seine. Appel à la vigilance en ce qui concerne les doubles demandes de pensions des militaires et marins infirmes. Invitation à accélérer les procédures de communication des actes de naissance pour les médecins-chefs de centres spéciaux de réforme. (11 novembre 1919).
- Lettre du directeur des Affaires départementales M. Ferlet, aux maires du département de la Seine. Appel à la vigilance en ce qui concerne les doubles demandes de pensions des militaires et marins infirmes. Invitation à accélérer les procédures de communication des actes de naissance pour les médecins-chefs de centres spéciaux de réforme. (19 novembre 1919).

- Lettre en deux exemplaires de la direction des affaires départementales aux mairies du département de la Seine informant que la loi rémunérant de vingt-cinq centimes les secrétaires de mairie aidant les postulants aux pensions militaires et civiles dans leurs démarches est maintenue. (22 mai 1920).
- Lettre du ministre des Pensions, des Primes, et des Allocations de guerre, à l'intention du maire d'Ivry. Réponse indiquant que le cas de la veuve Fevry est à l'étude pour une éventuelle allocation suite à la mort de M. Fevry. (6 novembre 1921).
- Lettre du directeur des Affaires départementales, M. Jouhannaud, aux maires du département de la Seine. Rappel aux mairies qu'elles ne doivent pas conserver les certificats des ayants-droits après la remise des livrets de traitement de la légion d'honneur ou de la médaille militaire. (9 février 1922).
- Exemple de certificat destiné à être joint à une déclaration de succession. sd.

5 H 3-7

Adoption du village de Mailly 1919

- Carnet de reçus avec cinquante-sept talons indiquant les noms et sommes des donateurs.
- Brouillon d'une lettre à envoyer aux notables d'Ivry. A la suite d'une demande de secours de la commune de Mailly (Meurthe-et-Moselle) dévastée par l'occupation allemande, le conseil municipal a voté l'adoption de ladite commune ainsi qu'un don de cinq mille francs. Le conseil municipal appelle aux dons des administrés. (mai 1919)
- Lettre de la ville d'Ivry adressée aux habitants de la commune. Appel aux dons généreux pour le village de Mailly. Vingt-quatre exemplaires avec en mention manuscrite le nom du donateur, la somme versée, et dans certains cas, l'adresse ou la carte de visite : Roucoule cinquante francs, Jaillard vingt francs, Cretté vingt francs, Rivière cent francs, Quarré cinquante francs, Valtier vingt francs, Gerbaud cent francs, Roger dix francs, Girardi vingt francs, Papeterie de la Haye-Descartes cent francs, Pouilh vingt-cinq francs, Delmas cinquante francs, Mandel cinquante francs, Laverrière cinquante francs, United Shoe compagnie cent francs, Lemoine deux-cent francs, Est-Lumière vingt francs, Ostwalt vingt francs, Marchand cinq cent francs, carte de Mr. Cornet vingt francs, Veysseire cinquante francs, Gustave Duparc cinquante francs, Milandre quarante francs, Manufacture d'œillets métalliques cent francs, Bourcier frères cent francs. (10 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'établissement Pierre Chassaing transports automobiles, offrant un don de cinquante francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly.
Est joint le reçu de la somme. (13 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'usine de tannerie the Turner tanning machinery, offrant un don de quarante francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (13 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'entreprise d'huilerie et de savonnerie Acker, offrant un don de cinquante francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (14 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'entreprise de travaux publics Frédéric Magisson fils, offrant un don de cinquante francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (14 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la Société Fermière de la voirie de Paris, offrant un don de cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (14 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'usine Poulenc Frères, offrant un don de deux cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (14 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry des Ateliers Moisant-Laurent-Savey, offrant un don de cinq cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (14 juin 1919).

- Carte d'Eugène Rivalin curé de Saint Pierre Saint Paul d'Ivry avec reçu du don s'élevant à dix francs. (16 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'établissement Dupuy et Dubray, offrant un don de vingt-cinq francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (17 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la manufacture Ferrand Renaud et compagnie, offrant un don de cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (17 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la Société Anonyme des Alliages Cothias, offrant un don de deux cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (17 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'atelier de constructions mécaniques E. Renard Fils, offrant un don de cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (18 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'entreprise M. Caplain Berger, offrant un don de cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. Est joint le reçu de la somme. (18 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'usine Léon Bauve, offrant un don de cinquante francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (19 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'entreprise Lesquendieu parfumeur, offrant un don de cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (19 juin 1919).
- Lettre manuscrite de l'administrateur de l'église du Petit-Ivry à la mairie et reçu du don de six francs. (19 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la Société Anonyme de Lille-Bonnières et Colombes, offrant un don de trois cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (23 juin 1919).
- Lettre de la ville d'Ivry adressée aux habitants de la commune. Appel aux dons généreux pour le village de Mailly.
Est joint le reçu du don de cinquante francs de M. Bourdeau. (25 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la Société Saint-Raphaël, offrant un don de cinquante francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (26 juin 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la société Delafon, offrant un don de dix francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. Est-joint le reçu. (27 juin 1919).
- Lettre de la ville d'Ivry adressée aux habitants de la commune. Appel aux dons généreux pour le village de Mailly. Est joint le reçu du don de dix francs de M. Lemblé. (1^{er} juillet 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de Société des Automobiles Brassier, offrant un don de cinq-cents francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. Est-joint le reçu. (2 juillet 1919).
- Billet de M. Ranson, au maire d'Ivry et au nom de tous les sénateurs de la Seine. Don de trente francs pour le monument aux morts d'Ivry et de vingt francs pour les habitants nécessiteux de Mailly. (4 juillet 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de l'entreprise Deslauriers, offrant un don de vingt francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. Est-joint le reçu et la carte de visite. (5 juillet 1919).
- Lettre de la ville d'Ivry adressée aux habitants de la commune. Appel aux dons généreux pour le village de Mailly.
Est joint le reçu du don de deux cent francs de M. Jallerat. (10 juillet 1919).
- Lettre manuscrite de M. Voinier, agent général de l'œuvre de la Visite et de l'Aide aux blessés, au maire d'Ivry. Don d'une somme de trente francs. Est jointe la carte de visite de Charles Deloncle, président de l'association. (19 juillet 1919).
- Fiche manuscrite porte le nom de M. Cussac, son adresse et le montant du don de cent francs. (8 août 1919).
- Lettre de réponse à la mairie d'Ivry de la Compagnie Française de Matériel de Chemins de Fer, offrant un don de cinq cent francs pour la reconstruction du foyer familial des habitants de Mailly. (9 août 1919).

- Billet portant le nom de M. Ranson et de l'œuvre de la Croix Tricolore ainsi que le montant de leurs dons. sd.
- Billet portant le nom de la société générale de carrosserie et de charbonnage ainsi que le montant du don de cent cinquante francs. sd.
- Brouillon récapitulatif des donateurs et des dons adressés à la commune de Mailly. sd.
- Bon pour fournitures scolaires avec les noms des donateurs et le signalement du reçu. (20 septembre 1919).
- Lettre manuscrite de l'instituteur du village de Mailly au maire d'Ivry. Remerciements pour les colis de livres reçus pour les élèves de cette école. Informe que les parents d'un certain Lhuillier, ivryens d'origine, ont passé quelques jours au village. (8 octobre 1919).
- Lettre de la succursale de la Banque de France à Ivry, à l'intention du maire. Don de deux cent francs aux nécessiteux de la commune de Mailly. (23 octobre 1919).
- Lettre manuscrite de M. Lamy Emile, maire de Mailly, au maire d'Ivry. Dresse une liste des fournitures à pourvoir pour l'école de la commune. (novembre 1919).
- Lettre manuscrite du maire de Mailly au maire d'Ivry. Remerciements pour l'envoi d'un colis. (6 novembre 1919).
- Commission pour l'adoption du village de Mailly. Liste de présence avec les signatures. (13 novembre 1919).
- Lettre manuscrite du maire de Mailly à l'intention du maire d'Ivry. Remise prochaine, par la ville d'Ivry, d'une somme visant à aider la population de Mailly. Le maire propose de disposer de ce don dans des travaux publics plutôt qu'en don aux administrés. (28 février 1922).

Mesures d'ordre 1914-1920

- Arrêté de la préfecture de police, relatif aux indemnités des gardes civils. (septembre 1914).
- Exemple d'une carte de garde civile vierge tamponnée par la mairie d'Ivry. sd.
- Lettre du préfet de la police M. Hennion, aux commissaires de police du ressort. Annulation de la création de corps de gardes civils étant donné l'accalmie significative dont fait preuve le pays. Invitation à adresser une liste avec le nombre exact et les noms des agents auxiliaires dont la commune aurait cependant besoin. (10 août 1914).
- Lettre du directeur des Affaires départementales, M. Ferlet, au maire d'Ivry. Mesures à prendre pour remédier à la réduction des effectifs du corps de sapeurs-pompiers. Mention manuscrite en marge : « J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire en date du 12 août relative aux (?) des sapeurs-pompiers. 15 août 1914 ». (10 août 1914).
- Lettre du directeur des Affaires départementales, M. Ferlet, au maire d'Ivry. Rappel, suite à des expulsions abusives, de la loi du 14 août 1914 accordant aux locataires un délai de quatre-vingt-dix jours pour le paiement des petits loyers. (17 août 1914).
- Lettre du préfet de la police à M. Ferlet. Nouvelles dispositions autour des horaires d'ouverture des portes de Paris. Est joint un billet informant que la lettre est une copie destinée au maire d'Ivry. (décembre 1914).
- Lettre de l'Inspection de l'enseignement primaire aux directeurs et directrices des écoles du département. Rappel des mesures édictées par le Préfet de police concernant la réduction de l'éclairage dans les villes et chez les particuliers. Vingt et une signatures en marge avec la mention manuscrite « communiquer à Mme. La Directrice ». (19 janvier 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Recommandations concernant l'éclairage public et privé. Utilisations d'abat-jours ou peinture des lanternes. (11 février 1915).
- Lettre du directeur des Affaires départementales M. Ferlet, aux maires du département de la Seine. Injonction aux maires de faire retentir une sonnerie de clairon par les sapeurs-pompiers de la ville afin d'avertir la population en cas de présence ennemie par aéronefs. Mention manuscrite : « en communication à monsieur le commissaire. Avertissement prévu par la sirène ». (15 février 1915).

- Note de la direction des Affaires départementales. Les portes de Ternes et Bagnolet sont désormais ouvertes aux circulations de toute nature. (2 mars 1915).
- Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Rappel de la circulaire du 19 janvier 1915 au sujet de la réduction de l'éclairage public. Nouveaux efforts à faire. (31 mars 1915).
- Note de la direction des Affaires départementales. Les portes de Montreuil, de Vitry, de Choisy, de Courcelles et de Picpus sont désormais ouvertes aux circulations de toute nature. (9 avril 1915).
- Note de la direction des Affaires départementales. Les portes de Ménilmontant, Chaumont, Montmartre, Molitor et Montrouge sont désormais ouvertes aux circulations de toute nature. (13 avril 1915).
- Note de la direction des Affaires départementales. La Poterne des Peupliers ainsi que la porte Didot sont désormais ouvertes aux circulations de toute nature. (15 avril 1915).
- Note de la direction des Affaires départementales. La porte de Brancion est désormais ouverte aux circulations de toute nature. (21 avril 1915).
- Note de la direction des Affaires départementales. Les portes Sèvres, de Plaisance, de Vanves, d'Arcueil et de Bicêtre sont désormais ouvertes aux circulations de toute nature. (23 avril 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Mise en garde contre les personnes qui se présentent auprès des autorités communales en se prétendant qualifiées à recevoir des informations et à mener des enquêtes sur le fonctionnement des services administratifs. (17 juillet 1915).
- Lettre du préfet de la police aux maires du département de la Seine. Interdiction d'organiser les divertissements coutumiers à la fête nationale du mois de juillet, considérant la situation actuelle du pays. Seuls les stands de pâtisseries, sucreries et autres articles habituellement vendus par les forains seront autorisés, à la condition de n'émettre aucune musique, aucun éclairage et de n'autoriser aucune photographie. (2 juillet 1915).
- Lettre du Préfet de police au maire d'Ivry. Envoi de la circulaire concernant les sauf-conduits (20 octobre 1915).
- Un exemplaire de sauf-conduit vierge tamponné par la mairie d'Ivry. sd.
- Lettre du Préfet de police au maire d'Ivry. Modification de la circulaire du 16 octobre 1915 ayant trait à la ligne de démarcation. (22 octobre 1915).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Présence de ballons sphériques en provenance de l'ennemi échoués sur le territoire. Invitation aux communes à recueillir les éventuels ballons trouvés et à les remettre immédiatement au service d'aéronautique militaire. (26 novembre 1915).
- Lettre du Préfet de police aux maires du département de la Seine. Dérogation obtenue par le Préfet de police à prolonger les heures d'ouvertures des portes de Paris aux automobilistes, passant ainsi de dix heures du soir à minuit. (29 novembre).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture M. Aubanel aux maires du département de la Seine. Prière de transmettre les ballons sphériques retrouvés directement à l'établissement Central de l'aéronautique militaire. (8 décembre 1915).
- Télégramme du Préfet de la Seine aux maires du département. Demande du nombre de militaires réformés employés à la municipalité depuis le début de la guerre. Réponse manuscrite figurant sur le document : « Deux militaires réformés sont actuellement employés dans les services municipaux. » (12 décembre 1915).
- Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Injonction aux maires de respecter les mesures de réduction de l'éclairage public. Mention manuscrite : « fait ». (29 décembre 1915).
- Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Appel à la réduction de l'utilisation du coke. Mention manuscrite : « copie ». (22 janvier 1916).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Adjonction d'un avis émis par le ministre du Commerce à propos d'agence allemandes tentant d'obtenir des informations sur l'industrie française. (10 février 1916).

- Avis du ministre du Commerce aux Préfets. Mesures de vigilance face à des questionnaires envoyés des zones neutres par l'ennemi en vue de récolter des informations sur les maisons de commerce françaises. (31 janvier 1916).
- Lettre du secrétaire général de la préfecture L. Aubanel, aux maires du département. Concerne les démarches à suivre en vue de respecter la loi du 11 mai 1916 sur la prohibition d'importation. (23 mai 1916).
- Lettre du Préfet de police aux maires du département. Les Belges désirant se rendre dans la zone des armées doivent désormais se procurer un carnet rouge délivré par l'autorité militaire. (24 mai 1916).
- Lettre du Préfet aux maires du département. Rappel des consignes à suivre à propos de l'affichage dans les mairies. (17 mai 1916).
- Le Préfet de police au directeur adjoint de la police judiciaire. Levée des restrictions de circulation autour des portes de Paris. Celles-ci sont accessibles à toute heure de la journée et de la nuit par tous types de transports et par les piétons, sous réserves, pour les automobilistes, de présenter un sauf-conduit réglementaire. (26 mai 1916).
- Lettre du préfet de la police aux maires du département de la Seine. Interdiction d'organiser les divertissements coutumiers à la fête nationale du mois de juillet, considérant la situation actuelle du pays. Seuls les stands de pâtisseries, sucreries et autres articles habituellement vendus par les forains seront autorisés, à la condition de n'émettre aucune musique, aucun éclairage et de n'autoriser aucune photographie. (14 juin 1916).
- Lettre du Préfet au maire d'Ivry. Incitation à la prudence en ce qui concerne la délivrance de sauf-conduits en destination d'Amiens. Rappel qu'aucun sauf-conduit n'est à délivrer aux étrangers par les zones des armées. Courrier confidentiel. (29 juin 1916).
- Télégramme du Préfet de la Seine rappelant le maire d'Ivry d'observer la réduction de l'éclairage public. (12 août 1916).
- Télégramme du Préfet de la Seine demandant aux maires des communes du département d'inciter les administrés à réduire l'éclairage de leur habitation en vue de faire des économies de charbon cruellement nécessaire aux usines. (18 novembre 1916).
- Lettre de la préfecture de police aux maires du département de la Seine. Retour sur les points les plus importants du décret du 19 avril 1917 concernant les restrictions alimentaires. L'interdiction de la fabrication et de la mise en vente de pâtisseries fraîches est abrogée mais la vente des produits sucrés reste soumise à quelques réserves. (21 avril 1917).
- Lettre de la préfecture de police aux maires du département de la Seine. Retour sur les points les plus importants du décret du 24 avril 1917 au sujet de la viande. Toute vente de viande est proscrite à partir de 13 heures. Les commerces dédiés à la vente de viande ont ordre de fermer à cette heure. (25 avril 1917).
- Lettre du Préfet de police aux maires du département de la Seine. Bilan de la réunion organisée avec les syndicats de Gros et de Détail de la Boucherie et de la Charcuterie en vue d'enrayer la hausse des prix sur la viande. Deux documents. (26 mai 1917).
- Trois télégrammes du Préfet de police aux commissaires de police de banlieue au sujet des restrictions de la circulation. (29 avril 1918).
- Lettre du directeur de la sûreté générale M. Labussiere, au préfet de la Seine. Rappel des règles à suivre à propos de l'ouverture d'un débit de boisson en France par des français ou des étrangers. (10 janvier 1920).
- Fiche informative conçue par l'inspecteur des sapeurs-pompiers du département de la Seine, Cherrier, sur les mesures à prendre, pour les sapeurs-pompiers, contre les gaz asphyxiants. sd.

Personnel communal mobilisable : circulaires, états, sursis.
1914-1919

- Lettre du directeur des Affaires départementales de la Seine M. Ferlet au maire d'Ivry-sur-Seine. Engage la mairie à faire connaître les noms des anciens officiers et sous-officiers de la commune dégagés de toute obligation militaire afin dans l'éventualité d'une réintégration dans

- le corps de l'armée pour la durée de la guerre. Mention manuscrite en marge : « Répondu ». (20 octobre 1914).
- Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Instructions quant aux démarches concernant les demandes de sursis pour les agents communaux. (27 janvier 1915).
 - Billet manuscrit précisant que le décret relatif au sursis ne concerne que les hommes devant partir et non pas à ceux déjà mobilisés. Signature non identifiable. (2 février 1915).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Rappel de la nécessité pour les réformés de réintégrer les corps de l'armée pendant la période de guerre. Voir les mesures prises au cas par cas. (24 février 1915).
 - Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Retour sur les modalités de la demande de sursis. (20 mars 1915).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Sursis accordé à MM. Bonnard et Aucouturier, employés de la mairie, jusqu'au 20 mai 1915. (12 avril 1915).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Sursis accordé à M. Pourret, employé de la mairie, jusqu'au 10 juin 1915. (15 avril 1915).
 - Lettre de l'ingénieur en chef de 1^{ère} classe de l'artillerie navale M. Bouliol, au sénateur M. Steeg. Concerne la demande de maintien de sursis en attente, du soldat Durand. (18 mai 1915).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Rappel des instructions quant aux démarches concernant les demandes de sursis pour les agents communaux. (18 mai 1915).
 - Lettre du directeur de l'Inspection permanente des militaires en sursis au maire d'Ivry. Prolongement du sursis de M. Aucouturier de soixante jours. (30 mai 1915).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Nouveau sursis accordé à M. Pourret, employé de la mairie, jusqu'au 10 septembre 1915. (10 juin 1915).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Nouveau sursis accordé à M. Pourret, employé de la mairie, jusqu'au 10 novembre 1915. (10 septembre 1915).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Demande de constitution d'Etats relatifs aux sursis, au personnel mobilisable, réformé, etc. à renvoyer aux services des affaires départementales. (15 septembre 1915).
 - Télégramme du Préfet de la Seine aux maires du département. Invitation à envoyer dès que possible les Etats demandés dans le courrier du 15 septembre 1915. (21 septembre 1915).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Nouveau sursis accordé à M. Pourret, employé de la mairie, jusqu'au 10 février 1916. (23 novembre 1915).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Invitation à dresser une liste des femmes et des employés et agents retraités qui ont été employés dans les services municipaux afin de remplacer les agents mobilisés. Mention manuscrite : « Etats adressés le 29 novembre 1918 ». (28 novembre 1915).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Les sursis de MM. Aucouturier et Pourret sont maintenus jusqu'à nouvel ordre. (8 janvier 1916).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Les fonctionnaires ou agents appartenant au service armé et faisant partie de classes plus jeunes que la classe 1895 sont remis à la disposition de l'autorité militaire. (18 mars 1916).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Les demandes de sursis ou prolongations de sursis concernant les fonctionnaires doivent être désormais adressés aux Préfets et non plus directement au ministre de la Guerre. (6 avril 1916).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Demande du ministère de l'Intérieur de constitutions d'Etat numérique indiquant, pour chaque catégorie de fonctionnaires, agents et sous-agents le nombre de ceux dégagés d'obligations militaires, le nombre de mobilisés, le nombre des personnes maintenues à disposition comme non disponibles, le nombre de sursis jusqu'à nouvel ordre, et de sursis limités. Mention manuscrite : « Etats envoyés le 26 mai 1916 ». Sont joints deux exemplaires, l'un dactylographié et l'autre manuscrit, de l'Etat numérique avec un papier volant précisant le décompte des sapeurs-pompiers. (23 mai 1916).
 - Lettre de l'inspecteur régional des sursis du gouvernement militaire de Paris, M. Bouliol, au maire d'Ivry. Sursis accordé à l'employé Armange Elie jusqu'au 30 juin 1917. (27 mars 1917).
 - Lettre de M. Bouliol au maire d'Ivry. Mise à disposition des services communaux d'Ivry refusé à M. Champon, ajusteur au dépôt des machines de Villeneuve-Saint-Georges. (2 avril 1917).

- Lettre de M. Bouliol au maire d'Ivry. Prolongement de sursis accordé à M. Bonnard, secrétaire-adjoint de la mairie d'Ivry, jusqu'au 30 juin 1917. (27 avril 1917).
- Lettre du Préfet aux maires du département de la Seine. Demande de constitution d'un Etat nominatif regroupant le nom des agents en sursis d'appel et dont l'état de santé s'est amélioré, susceptibles de rejoindre les troupes militaires. Mention manuscrite : « Néant, répondu 22 juin 1917 ». (20 juin 1917).
- Lettre du Préfet aux maires du département de la Seine. Réponse à la demande de sursis de sept employés de mairie. Prière de donner les motifs de ces demandes et d'indiquer l'effectif normal du personnel de ladite mairie ainsi que son effectif actuel. Mention manuscrite : « Recrutement du personnel impossible. Normal : 27 Actuel : 19 dont 12 anciens. Temporaires : 7, 2 femmes et 5 hommes ». (1^{er} novembre 1917).
- Copie d'une lettre du lieutenant-colonel Grancey, commissaire militaire du réseau P.L.M, à monsieur l'Inspecteur régional des Sursis. Mise à disposition des services communaux d'Ivry refusé à M. Champon, ajusteur au dépôt des machines de Villeneuve-Saint-Georges. Mention manuscrite : « à conserver. Copie ». (15 novembre 1917).
- Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Réponse suite à la demande de sursis en appel de M. Chatenet Charles. Demande d'un rapport sur l'effectif normal et actuel du personnel de bureaux de ladite mairie. Mention manuscrite : « Insister sur le fait que Chatenet est sténodactylo et qu'il occupait avant la guerre les fonctions de secrétaire particulier du maire. (15 novembre 1917).
- Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Réponse suite à la demande de sursis en appel de M. Voerman Henri. Demande d'un rapport sur l'effectif normal et actuel du personnel de bureaux de ladite mairie. (22 novembre 1917).
- Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Réponse négative à la demande de sursis de M. Drouet Fernand. (23 novembre 1917).
- Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Réponse négative à la demande de sursis de M. Chatenet. Mention manuscrite : « En communication avec prière de vouloir bien retourner la présente.» en encre différente : « Pris connaissance ». (6 décembre 1917).
- Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Réponse négative à la demande de sursis de M. Lavedrine. Mention manuscrite : « En communication avec prière de vouloir bien retourner la présente ». (4 janvier 1918).
- Lettre de M. Bouliol au maire d'Ivry. Réponse négative à la demande de sursis pour M. Pottier Alfred. (8 janvier 1918).
- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Projet d'une allocation temporaire de cherté de vie et d'indemnités pour charge de famille aux employés et agents des communes. Demande de constitution, par les mairies, de tableaux résumant les divers emplois que comportent les services communaux, ainsi qu'un bilan des dépenses prévues pour l'année 1918 en faveur des différentes catégories de personnel titulaire. Mention manuscrite : « Envoyé le 1^{er} février 1918 ». (8 janvier 1918).
Est joint un courrier du syndicat des travailleurs engageant la mairie d'Ivry à presser l'envoi des documents requis par la circulaire du 8 janvier 1918 afin de ne pas retarder les démarches engagées par le département. (28 janvier 1918).
- Billet du chef du dépôt de Villeneuve-Saint-Georges au maire d'Ivry. Regrets de ne pouvoir intervenir utilement auprès de l'autorité militaire dans la nouvelle demande de sursis en faveur de M. Champon. (12 janvier 1918).
- Lettre de la préfecture de police au maire d'Ivry. Retour des demandes de sursis adressées par la mairie d'Ivry en faveur de M. Fays et Champon, qui ne sont pas du ressort du chef du service du matériel. (25 janvier 1918).
- Lettre du Préfet aux maires du département de la Seine. Nouvelles considérations et nouvelles démarches au sujet des sursis. Aucun détachement individuel ou collectif d'hommes sous le régime militaire normal ne pourrait être accordé pour une durée supérieure à un mois. (6 février 1918).
- Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Prière d'adresser aux Affaires départementales un Etat en triple exemplaire relatif aux modifications intervenues dans la situation militaire et administrative des employés, agents et ouvriers communaux.

- Est joint l'exemplaire de l'Etat à fournir. (8 février 1918).
- Lettre du ministre de la guerre Clémenceau au maire d'Ivry. Rappel des mesures à prendre concernant les militaires affectés à divers services civils autre que les administrations centrales des départements ministériels, afin d'éviter quelques abus. Durée de présence dans les locaux, tenues militaires, contrôles fréquents des mobilisés et mobilisables, contrôle des arrêts maladie, etc. (12 février 1918).
 - Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Demande de constitution d'Etats sur lesquels devront être portés les secrétaires militaires mis à disposition, les agents mobilisés et mobilisables placés en sursis d'appel, classés dans la non-disponibilité ou non affectés. Mention manuscrite : « Envoyé le 7 mai 1918 ». (23 avril 1918).
 - Etat nominatif manuscrit regroupant les secrétaires militaires mis à disposition, les agents mobilisés et mobilisables placés en sursis d'appel, classés dans la non-disponibilité ou non affectés. sd.
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Indications à suivre dans l'élaboration des Etats justifiant la situation du personnel militaire communal. Mention manuscrite : « Bonnard ». (28 août 1918).
 - Billet de convocation sous les drapeaux du sursitaire Champon. (31 août 1918).
 - Lettre manuscrite du chef du dépôt de Villeneuve-Saint-Georges au maire d'Ivry. Ordre de mise en sursis valable jusqu'au 10 septembre 1918, de M. Champon Henri, conducteur-mécanicien au service automobile municipal d'Ivry. (6 septembre 1918).
 - Lettre du Préfet de la Seine au maire d'Ivry. Informe que le sursis de M. Champon, sergent à la compagnie de sapeurs-pompiers d'Ivry a été renouvelé jusqu'au 10 décembre 1918. (14 septembre 1918).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Joint un exemplaire de la circulaire relative aux permissions des militaires en sursis d'appel. (21 octobre 1918). Est joint la lettre du président du Conseil de Guerre Clémenceau. Nouvelles réglementations au sujet des sursis. (23 septembre 1918).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Rappel des mesures du 10 octobre 1918 au sujet du port d'un brassard par les hommes en sursis d'appel. Sanctions émises en cas de refus ou perte non déclarée du brassard. Mention manuscrite en marge illisible « Champon » ? (18 octobre 1918).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Rappel de l'instruction interministérielle du 30 septembre 1918 relative à la mise en sursis des spécialistes agricoles, instructions concernant les sursis limités. (23 octobre 1918).
Est joint un Etat nominatif du personnel non mobilisable, mobilisable, et mobilisé. sd.
 - Lettre manuscrite de M. H (signature illisible), au maire d'Ivry. Répond à une convocation qu'il a reçue de la mairie. (10 novembre 1918).
 - Lettre de M. Ferlet aux maires du département de la Seine. Retour sur les instructions concernant les militaires mis à disposition de l'agriculture. (30 octobre 1918).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Sursis accepté par l'autorité militaire à M. Champon jusqu'au 10 mars 1919. (15 janvier 1919).
 - Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Sursis refusé à M.M. Maréchal Victor et Chatenet Charles. (18 avril 1919).

Application de la loi Mourier. 1917-1919

- Lettre du Préfet de la Seine aux maires du département. Ordre du Préfet de faire figurer au public, dans chaque mairie, un registre contenant la copie des déclarations d'indispensabilité, ainsi que des déclarations de mobilisés bénéficiaires d'un sursis d'appel. (3 novembre 1917).
- Loi Mourier. Etat nominatif avec le domicile, la classe et l'affectation actuelle des militaires bénéficiant du sursis d'indispensabilité. sd.

- Quatre-vingt-onze bordereaux d'envoi numérotés, collectifs ou non, de déclarations d'indispensabilité adressés au maire d'Ivry par les entreprises, avec dans certains cas, la déclaration glissée à l'intérieur, ou la déclaration sans le bordereau. (1917-1918).

5 H 3-8

Avis de Décès
1915-1918.

- Avis de décès. Copie de lettres. Ouvrage relié noir, quatre cent pages. Dates extrêmes : 3 juin 1916 – 8 juin 1918. Un répertoire à la fin indiquant les noms dans l'ordre alphabétique et le numéro de page correspondant.
- Avis de décès. Copie de lettres. Ouvrage relié noir, quatre cent pages. Dates extrêmes : 7 avril 1915 – 2 juin 1916. Un répertoire à la fin indiquant les noms dans l'ordre alphabétique et le numéro de page correspondant

5 H 3-9

Enveloppe renfermant les plaques manquantes au tableau commémoratif de la mairie d'Ivry des morts de la Première Guerre mondiale. Au dos de la plaque au nom de Hauck Lucien figure l'inscription manuscrite « revenu » et celle de Richer Charles porte la mention « vivant »¹.

Copie de lettres. Avis de décès. Ouvrage relié noir, quatre cent pages, se termine à la page trois cent quatre. Dates extrêmes : 11 juin 1918 au 20 décembre 1920. Un répertoire à la fin indiquant les noms dans l'ordre alphabétique et le numéro de page correspondant.

Copie de lettres. Ouvrage relié noir, cinq cent pages. Traitement des médailles militaires, des cartes d'invalidité, des successions de militaires dont la famille n'habite plus Ivry, liste de décès militaires, de disparus. Date extrême : 24 mai 1918-17 février 1922.

5 H 3-10

Copie de lettres. Ouvrage relié noir, quatre cent pages. Avis de décès, succession de militaires, renvoi de colis à des défunts dont la famille est introuvable, enquête en vue de répartir les secours de guerre, liste indéterminée de la page trois cent soixante et un à la page quatre cent avec les noms, prénoms, grades, régiments et dates. Dates extrêmes : 7 octobre 1915- 18 mai 1918

Messages de sympathie à l'armée. Vœux des conseillers municipaux relatifs à l'ordonnance du 14 novembre 1847.
1914-1918

¹ Les noms du colonel Bracony et du soldat Hauck Lucien ne figurent pas dans le répertoire du site SGA Mémoire des Hommes, et les autres noms figurent dans le registre mais sont répertoriés sous des régiments différents de ceux mentionnés sur les plaques. Seul le nom de Besson Honoré figure dans le registre du site avec les indications de régiment correspondantes à celle de la plaque.

- Billet de la General Headquarters, des armées britanniques, au maire d'Ivry. Remerciements au nom du maréchal (?) pour la lettre du 25 avril. Signature illisible. (20 mai 1914).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du 7 août 1914. Adresse du conseil municipal suite à la déclaration de la guerre et du départ des mobilisés. Remerciements aux alliés ainsi qu'à la patrie. Sur une proposition du conseiller municipal Melin. (7 août 1914).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du 27 août 1915. Adresse du conseil municipal en vue de réaffirmer les sentiments patriotiques dont il se sent plein suite à la séance du 26 août 1915 en présence du gouvernement et de la chambre des députés. Sur une proposition du « citoyen Courgey ». (27 août 1915).
- Vœux de la municipalité d'Ivry au ministre de la guerre Gallieni pour la Saint-Sylvestre. (6 janvier 1916).
- Lettre du ministre de la Guerre au maire d'Ivry. Remerciements, vœux pour la Saint-Sylvestre. (12 janvier 1916).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 8 avril 1917 en deux exemplaires. La commission des finances s'associe à la protestation du conseil municipal d'Ivry relative à l'obligation de se conformer à l'ordonnance royale du 14 novembre 1837. (8 avril 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 21 avril 1917. Adresses en l'honneur de l'armée britannique et aux Etats-Unis d'Amérique. (21 avril 1917).
- Accusé de réception de l'adresse de la ville d'Ivry du 21 avril 1917, par l'ambassade des Etats-Unis. (2 mai 1917).
- Billet du commandant en chef du Grand Quartier Général des armées. Accusé de réception de l'adresse du 21 avril 1917. (5 mai 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Ivry-sur-Seine. Adresse au ministre de la Guerre. Encouragements et remerciements patriotiques. Sur une proposition de M. Melin. (29 septembre 1918).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Ivry-sur-Seine. Adresse au président Wilson. Encouragements et remerciements patriotiques. Sur une proposition de M. Melin. (15 décembre 1918).
- Accusé de réception de l'adresse de la ville d'Ivry du 15 décembre 1918, par l'ambassade des Etats-Unis. (26 décembre 1918).

- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bry-sur-Marne. Mesures prises en vue de lutter contre la pénurie de charbon. (20 mai 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Maur-des-Faussés. Association au vœu de la commune d'Ivry de protester contre l'Ordonnance du 14 novembre 1837, c'est-à-dire contre la mise à la charge des communes de l'exécution des décisions des pouvoirs publics, telles que les dépenses liées aux cartes de sucre, d'essence, de lait, aux allocations militaires etc. Deux exemplaires. (27 mai 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Vanves. Association au vœu de la commune d'Ivry de protester contre l'Ordonnance du 14 novembre 1837. (31 mai 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Mandé. Association au vœu de la commune d'Ivry de protester contre l'Ordonnance du 14 novembre 1837. (15 juin 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Gentilly. Association au vœu de la commune d'Ivry de protester contre l'Ordonnance du 14 novembre 1837. (3 juillet 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Joinville-le-Pont. Association au vœu de la commune d'Ivry de protester contre l'Ordonnance du 14 novembre 1837. (3 juillet 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Maur-des-Faussés. Vote d'un recensement général par les pouvoirs publics et d'un recensement des étrangers par la police. (23 juillet 1917).
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Fontenay-sous-Bois. Association au vœu de la commune d'Ivry de protester contre l'Ordonnance du 14 novembre 1837. (29 juillet 1917).

Remboursement des dommages de guerre à la ville d'Ivry 1915-1929

- Etat des dégradations causées à la ville d'Ivry par suite du passage des troupes ou de la réquisition des chevaux. Rayures et modifications manuscrites en rouge.
Est joint un mémoire des travaux de menuiserie serrurerie réalisés en août 1914. (12 avril 1915).
- Etat des dégradations causées à la ville d'Ivry par suite des travaux exécutés en vue de la défense de Paris. Rayures et modifications manuscrites en rouge. (11 mars 1916).
- Etat des dégradations causées à la ville d'Ivry par suite des travaux exécutés en vue de la défense de Paris. Rayures et modifications manuscrites en rouge. (11 mars 1916).
- Bordereau des pièces transmises à M. le Receveur municipal. Certificats de créance pour dommages de guerre. Deux séries « I.R » et « C ». (15 avril 1925).
- Copie d'une lettre du maire d'Ivry à M. Brule, chef du service technique des dommages de guerre. La commune dispose de deux certificats de créance pour dommages de guerre mais ne peut donner les justifications nécessaires au paiement desdites créances. (29 mars 1929).
- Lettre du contrôleur du service départemental des dommages de guerre au maire d'Ivry. Demande, pour le remboursement d'une somme de trois mille neuf cent trente-huit francs et quarante-huit centimes, de production des titres de créance correspondants. Mention manuscrite : « En communication ». (13 avril 1929).
- Copie d'une lettre du maire d'Ivry au Préfet de la Seine. Communication de deux timbres de créanciers pour le remboursement d'une somme de trois mille neuf cent trente-huit francs et quarante-huit centimes. (17 avril 1929).
- Lettre du Contrôleur du service départemental des Dommages de Guerre. Attestation de paiement des indemnités dues à la ville d'Ivry. (4 mai 1929).

Pillages d'août 1914 : affaires Gouth, Olier, Maggi, Zaepffel.

- Copie d'une lettre de M. Davoine, à M. Hébert Jacques, avoué de 1^{ère} instance. Décision de faire traiter les affaires de Gouth, Olier et Chezeaud par le tribunal civil. (23 septembre 1914).
- Deux exemplaires d'un billet de Jacques Hébert, avoué de 1^{ère} instance au maire d'Ivry. Envoi d'une copie du dire des plaignants Gouth et Olier. (4 novembre 1914).
- Billet de Jacques Hébert, avoué de 1^{ère} instance, au maire d'Ivry. Informe le maire de sa convocation chez M. Didelot, expert, le huit décembre. (5 décembre 1914).
- Billet de Jacques Hébert, avoué de 1^{ère} instance, au maire d'Ivry. Transmet la copie de l'avis de M. Didelot, expert.
Est joint une lettre de M^e Hébert rappelant que l'architecte communal d'Ivry examinera les demandes de M.M. Gouth et Olier. (17 février 1915).
- Note du maire d'Ivry relative à la réunion prochaine de la commission cantonale d'évaluation des dommages de guerre. Invitation à se munir des pièces requises à l'examen. Mention manuscrite en rouge résumant les personnes convoquées et non convoquées. (30 juin 1916).
Est joint le billet de M. Ravenet, architecte-voyer à Jacques Hébert, avoué de 1^{ère} instance. Demande de l'aval de pour transmettre les dires des deux affaires. (6 juillet 1916).
Est joint l'Etat manuscrit des dommages et pertes occasionnés à M. Gouth, locataire marchand de vins, 43 rue du Liégat à Ivry. sd.
- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Ivry. Le maire est autorisé à se défendre au tribunal civil dans l'affaire Gouth et Olier. (25 août 1917).
- Billet de M. Ravenet au maire d'Ivry. Désire rencontrer cette personne de toute urgence suite à la lettre de M. Mariaud, au sujet de la société Maggi. (4 février 1919).
- Extrait des délibérations du conseil municipal d'Ivry. Est accordée, à l'amiable, la somme demandée par M. Olier suite aux dégradations subies dans son immeuble au mois d'août 1914. Forte protestation de la commune contre la prise en charge de ces dépenses qui devraient être prises en charge par l'Etat. (22 juin 1919).

- Billet de M^e Hébert au maire d'Ivry. Injonction à se constituer et à adresser d'urgence les pièces et instructions pour la défense de la ville. (12 novembre 1919).
Est joint le billet de M^e Hébert au maire d'Ivry. Injonction à se constituer et à adresser d'urgence les pièces et instructions pour la défense de la ville. Mention manuscrite : « Gouth ». (12 novembre 1919).
- Lettre du directeur des affaires départementales, M. Ferlet, au maire d'Ivry. Instance Gouth. Suite à la délibération du conseil municipal, le maire d'Ivry s'est engagé, à l'amiable, à rembourser en partie les époux Gouth, victimes du pillage du mois d'août 1914. Ayant communiqué cette décision au ministre de l'Intérieur, M. Ferlet joint au document la réponse dudit ministre ainsi qu'une nouvelle expertise des dégâts, par l'architecte d'Etat M. Richard. Est joint la copie du compte rendu de l'architecte d'Etat Richard. Dévaluation du prix du matériel perdu ou détérioré. Ecart conséquent entre la somme demandée et celle évaluée par l'expert. sd.
Est joint la copie de la lettre du conseiller d'Etat à M. Ferlet résumant les différentes sommes demandées et expertisées. Invitation à ne pas procéder à une transaction à l'amiable avec les époux Gouth. (14 novembre 1919).
- Lettre de M. Ferlet au maire d'Ivry. Invitation au maire d'Ivry de se prononcer sur la réponse du ministère de l'Intérieur. (3 mai 1920).
- Extrait des délibérations du conseil municipal d'Ivry. Est accordée, à l'amiable, 20% de la somme demandée par les plaignants Gouth et Olier. (26 novembre 1920).
- Extrait des délibérations du conseil municipal d'Ivry. Règlement, par la commune, des sommes dues aux avoués Hebert et Fournier-Latouraille. (30 décembre 1920).
- Extrait des délibérations du conseil municipal d'Ivry. La société Maggi conteste la somme de six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept francs, que se propose de verser la ville d'Ivry, suite au pillage du mois d'août 1914. Est demandée à cet effet, l'ouverture au budget de l'exercice courant, d'un crédit de pareille importance. (30 juillet 1921).
- Extrait des délibérations du conseil municipal d'Ivry. La commune accepte la décision du tribunal de la Seine de régler la somme de trois mille cent francs à titre de dommages et intérêts aux époux Zaepffel. Réitération de la protestation contre la loi du 14 novembre 1837. (23 novembre 1921).
- Pièces remises à la commune d'Ivry. Affaire Olier et Gouth. Etat estimatif des dégâts. (24 mars 1922).
- Etat manuscrit des dommages et pertes occasionnés à M. Gouth, locataire marchand de vins, 43 rue du Liégar à Ivry. Avec annotations en rouge. sd.
- Deux exemplaires du jugement du tribunal civil de 1^{ère} instance concernant le préjudice subi par les époux Zaepffel le 3 août 1914 jour de la mobilisation. (21 juin 1916).
- Billet de M. Ravenet au maire d'Ivry. Adjonction de la copie du dire qu'envoie l'avocat des Zaepffel à Ravenet ainsi qu'une demande de réponse. (10 novembre 1916)
Est joint ladite déclaration orale. (18 octobre 1916).
- Billet de M. Ravenet au maire d'Ivry. Adjonction de la copie du dire qu'envoie l'avocat des Zaepffel à Ravenet ainsi qu'une demande de réponse.
Est joint ladite déclaration orale (23 décembre 1916).
- Mémoire adressé au Préfet du département de la Seine. (5 juin 1917)
- Billet de Jacques Hebert au maire d'Ivry. Accusé de réception de l'assignation délivrée à la commune d'Ivry le 11 juillet. (7 juillet 1917).
- Lettre du tribunal de 1^{ère} instance au maire d'Ivry. La requête déposée par l'avoué du couple Zaepffel dans le but d'obtenir la levée de la suspension des délais et l'autorisation de continuer la procédure va être examinée le 12 septembre 1917. (1^{er} août 1917).
- Billet de l'architecte-voyer de la ville d'Ivry M. Ravenet au maire d'Ivry. Accusé de réception de la lettre du 31 octobre dans laquelle il était fait mention d'un accident survenu le 28 octobre entre une voiture et un tramway de la rive-gauche. (8 novembre 1917).
- Billet de Jacques Hébert au maire d'Ivry. Adjonction d'un avis concernant les honoraires de M. Lalanne, expert. (2 novembre 1917).
Est joint, l'avis concernant les honoraires de M. Lalanne. Mention manuscrite : « urgent ». (28 août 1917).

- Lettre manuscrite de M. Maurice T (?) au maire d'Ivry. Désire prendre un rendez-vous avec le maire au sujet de l'affaire Zaepffel. (26 septembre 1918). Est joint un papier volant avec des inscriptions manuscrites concernant le pillage du couple Zaepffel. sd.
- Procès-verbal de M.M. Olier et Gouth. (1919).

Index des noms d'Ivryens

A

Allaire, 4
Aucouturier, 27
Armange, Elie, 27

B

Braconny (colonel), 30
Bauer, 5
Beauchet, 11
Ben Aïssa, Mohammed, 10
Besson, Honoré, 17, 30
Bion, Gustave, 16
Bonnard, 9, 21, 27
Boulineau (famille) 9, 10, 15
Bourdeau, 23
Bouret, Emile, 12
Budant, Léopold, 11
Budant (veuve), 12

C

Cabard, 12
Chatenet, Charles, 28, 29
Chezeaud, 32
Caplen, 5
Castillo Demetri, 10
Champon, 27, 28, 29
Cornet, 22
Courgey, 31
Coutant, Henri, 9, 15
Cretté, 22
Cussac, 23

D

Defforey, 5
Delmas, 22
Demoëtte, 15

Devos, Pierre-Henri, 19
Drouet, Fernand, 28
Duparc, Gustave, 22
Durand, 27

F

Faniaut, (famille) ,10
Fays, 28
Fevry, (veuve), 22

G

Gabory, 11
Gautier Emile, 11, 17
Girardi, 22
Gouth, 32, 33, 34

H

Hauck, Lucien, 30
Houdin, 12

J

Jaillard, 22
Jallerat, 23

L

Labaner, Jean, 13
Lagarde, Jean, 19
Larue, (famille), 10
Lavedrine, 28
Laverrière, 22
Lemblé, 23
Le Roy, Pierre, 15
Levrier, 17

Lhuillier, 24
Ligerot, (famille), 9

M

Maté, Pedro, 10
Meunier, 10
Michon, Jules, 11
Moreau, Ernest, 14
Muller René, 16
Marchand, 22
Mandel, 22
Milandre, 22
Melin, 31
Micheu, Henri, 9

O

Olier, 32, 33,34
Ollagier, 16
Ostwald, 22

P

Pottier, 28
Pouilh, 22
Pourret, 27

Q

Quarré, 22

Quenonnel, 9

R

Renaud, Charles, 16
Richard, Camille, 12
Richer, Charles, 30
Rivalin, Eugène, 23
Rivière, 22
Rommel, (veuve), 9
Roucoule, 22
Rousselle, Léon, 13

S

Savy, 10
Schitz, Pierre, 9
Serre, Auguste, 16
Simonet, Louis, 16

V

Valtier, 22
Vedrenne, 11
Veysseire, 22
Victor, (maréchal), 29

Z

Zaepffel, 32, 33, 34

Index des noms entreprises

A

Acker, Huilerie et Savonnerie, 22

B

Bauve, Léon, usines, 23

Bourcier frères, 22

C

Camus-Duchemin et C^{ie}, 4

Chabin, 5, 11,

Chanut, affinage métaux, 9

Caplain, Berger, 23

Chassaing, Pierre, transports automobiles, 22

Compagnie française de matériel de chemins
de fer

Cothias, alliages, 23

D

Delafon, 23

Deslauriers, 23

Dupuy-Dubray, 23

E

Est-Lumière, 22

F

Fauchon-Villeplée, produits chimiques, 9

Ferraud-Renaud, 23

H

Hamburger frères, 22

L

La Haye-Descartes, papèterie, 22

La Participation, société d'assurances, 9

Lemoine, 5, 15, 22

Lesquendieu, parfumeur, 23

Lille-Bonnière et Colombes, 23

M

Maggi, 32,33

Manufacture d'Éillets métalliques, 22

Moisant-Laurent-Savey, ateliers, 22

P

Poulenc frères, usines, 22

R

Renard fils, 23

S

Société fermière de la mairie de Paris, 22

Société générale de carrosserie et charbonnage,
24

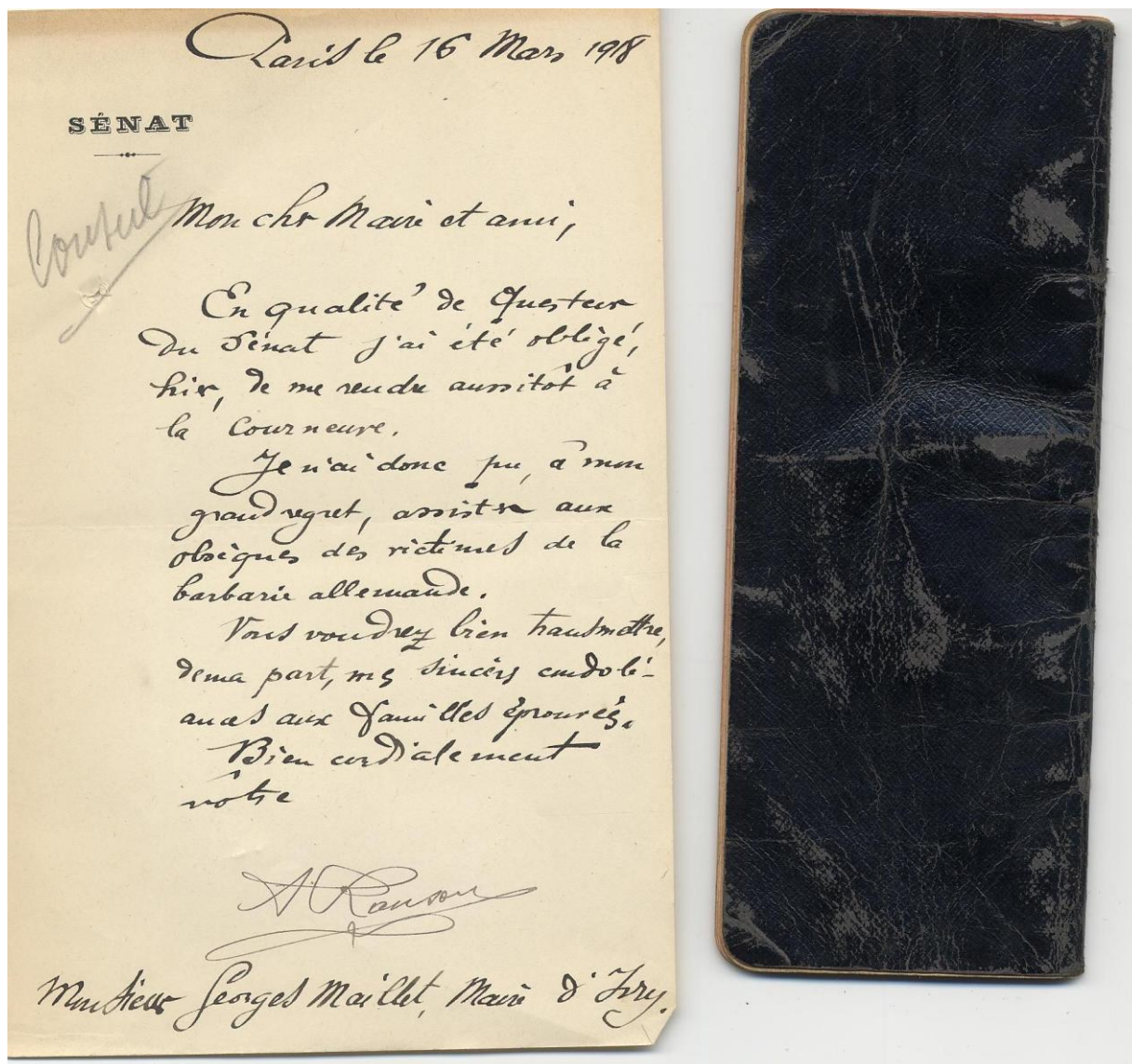
Société Saint-Raphaël, 9

T

Turner tanning machinery, 22

U

United Shoe, 22



Billet du sénateur de la Seine Auguste Ranson, au maire d'Ivry. Présentation des condoléances, et excuses de ne pouvoir se présenter aux obsèques de Pierre Le Roy, Eugène et René Boulineau, victimes des bombardements qui ont touchés la ville d'Ivry-sur-Seine en mars 1918. 3 H 3-4.

Carnet noir de la mairie d'Ivry renfermant une liste des morts, blessés et disparus avec les dates de décès et les adresses des défunts. 10 septembre 1915. 3 H 3-4.

42, Rue des Mathurins (8^{ème} arr.)

Paris, le 15 Sept. 1914

Doit M. Guerre de 1914

Réquisitions

Les marchandises suivantes expédiées
de _____ par bulletin N^o _____

payables à Paris.

NOS TRAITES NE FONT POINT DÉROGATION A LA CONDITION DE PAIEMENT DANS PARIS.

DES MARAIS FRÈRES
Huiles Minérales & Végétales
Vaselines & Paraffines
Huiles Comestibles & Savons

· RAFFINERIES DE PÉTROLE ·
HAVRE · COLOMBES · BLAYE

· HUILERIES & SAVONNERIES ·
HAVRE · COLOMBES · GONFREVILLE

DÉPÔTS DANS LES PRINCIPALES VILLES

EXPOSITIONS UNIV^{rs} PARIS 1878-1900

MORS CONCOURS

Adresse Télégraphique : **ORIFLAMME · PARIS** Téléphone : **N^o 158-24 et 158-25**

Bordereau des mémoires remis à la mairie d'Ivry le 15 septembre 1914 avec ordres de réquisitions et reçus joints

1	16	réquisitions	16	reçus	3030	
2	11		11		96560	
3	12		12		392585	
4	13		13		153490	
5	12		12		671350	
6	1		1		27495	
7			1		4105	
8			1		33540	
9			4		6395	
10	12		14		468920	
11	12		12		44025	
89		req ord	97 reçus		20910 95	20910 95

(soit 8 fournitures faites suivant les reçus délivrés pour réquisitions)

Sous déduction quatre vingt neuf réquisitions - quatre vingt dix sept reçus de fournitures pour le somme de vingt mille neuf cent dix-neuf francs quatre vingt quinze centimes

Payables en notre Mandat au _____ prochain.

Rue de la Mairie
le 15 septembre 1914

Affaire Desmarais : Bordereau des mémoires de l'entreprise Desmarais remis à la mairie d'Ivry avec les ordres de réquisitions et les reçus. 15 septembre 1914. 3 H 3-4.

DIRECTION
DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

CABINET DU DIRECTEUR

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Renseignements aux familles
des militaires mobilisés

Paris, le 23 Décembre 1915.

LE PRÉFET DE LA SEINE

à Messieurs les Maires des 78 Communes de la Seine



Par circulaire du 7 Décembre courant, M. le Ministre de l'Intérieur m'a signalé que des réclamations ont été formulées contre le fonctionnement du service des renseignements aux familles des mobilisés et les lenteurs avec lesquelles les réponses parviennent parfois à celles-ci.

Je crois, en conséquence, devoir vous rappeler les instructions contenues dans mon télégramme du 18 Octobre 1914 aux termes duquel vous devez faire déposer chaque jour, avant 14 heures, au Commissariat de Police de votre circonscription, le pli contenant les demandes de renseignements formées depuis la veille.

D'autre part, j'appelle votre attention sur l'intérêt qu'il y a à ce que les réponses aux demandes de renseignements soient remises immédiatement aux auteurs de ces demandes.

LE PRÉFET DE LA SEINE
Pour le Préfet et par autorisation
Le Directeur des Affaires Départementales

A. FERLET.

Lettre du Préfet de la Seine aux maires des communes du département. Rappel des délais des procédures administratives à respecter au sujet des renseignements aux familles. 23 décembre 1915.
3 H 3-3.